

LEGACY GT 98
 Tous les avantages d'une sportive utilitaire, les défauts en moins.
SCOTTI 349* / mois
 24 mois 246011AA
 *24 mois, versement initial de 2 495 \$ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. 20 000 km par année.
 4305, boul. MÉTROPOLITAIN Est / (514) 725-9394

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / POLITIQUE

DANIEL JACOBY

Une foi inébranlable dans le pouvoir du citoyen



Éric Clément

« On le sent par la nature des plaintes ou des commentaires qui nous sont adressés. Les gens sont de plus en plus vigilants alors que de l'extérieur, on a l'impression que les citoyens renoncent un peu à tout. Non, il y a des embryons, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc. »

Selon lui, il y a même actuellement une prise de conscience de la part des décideurs politiques qu'on ne peut pas aller plus loin dans la déréglementation et la désocialisation : « En Europe, l'été dernier, les ministres des Finances se sont rendus compte que depuis 1990, le nombre de leurs chômeurs est passé de 27 millions à 35 millions. Ça les effraie un peu. Ils commencent à comprendre qu'un certain niveau d'exclusion ne pourrait être réduit. Et l'exclusion sociale crée le désordre social. »

Mais si Daniel Jacoby devait réécrire aujourd'hui la Charte des droits et libertés de la personne dont il était le rédacteur en 1975, il ajouterait un chapitre sur les responsabilités des citoyens. « Tous sont pour la réduction du déficit mais si ça ne les affecte pas! Il est vrai que pour certains citoyens, on ne peut demander un effort supplémentaire car ils sont déjà exclus. »

L'accès aux services

Quand on lui demande de dresser un bilan de son action en tant qu'ombudsman depuis dix ans, l'ex-sous-ministre de la Justice de René Lévesque répond simplement qu'il a voulu favoriser un meilleur accès des citoyens aux services publics et une meilleure communication entre l'État et la population.

Inévitablement, on va se retrouver dans des formes de démocratie où les décideurs auront des comptes à rendre et être de plus en plus transparents...

« Nous avons un rôle de contrepois qui consiste à empêcher que le pire ne se produise. En même temps, nous réglons une foule de plaintes individuelles qui ne remettent pas en cause des politiques ou des programmes gouvernementaux. Le bilan est positif. Il faut être modeste. On n'est pas là pour changer le monde. Il y a des dossiers qui accrochent et d'autres

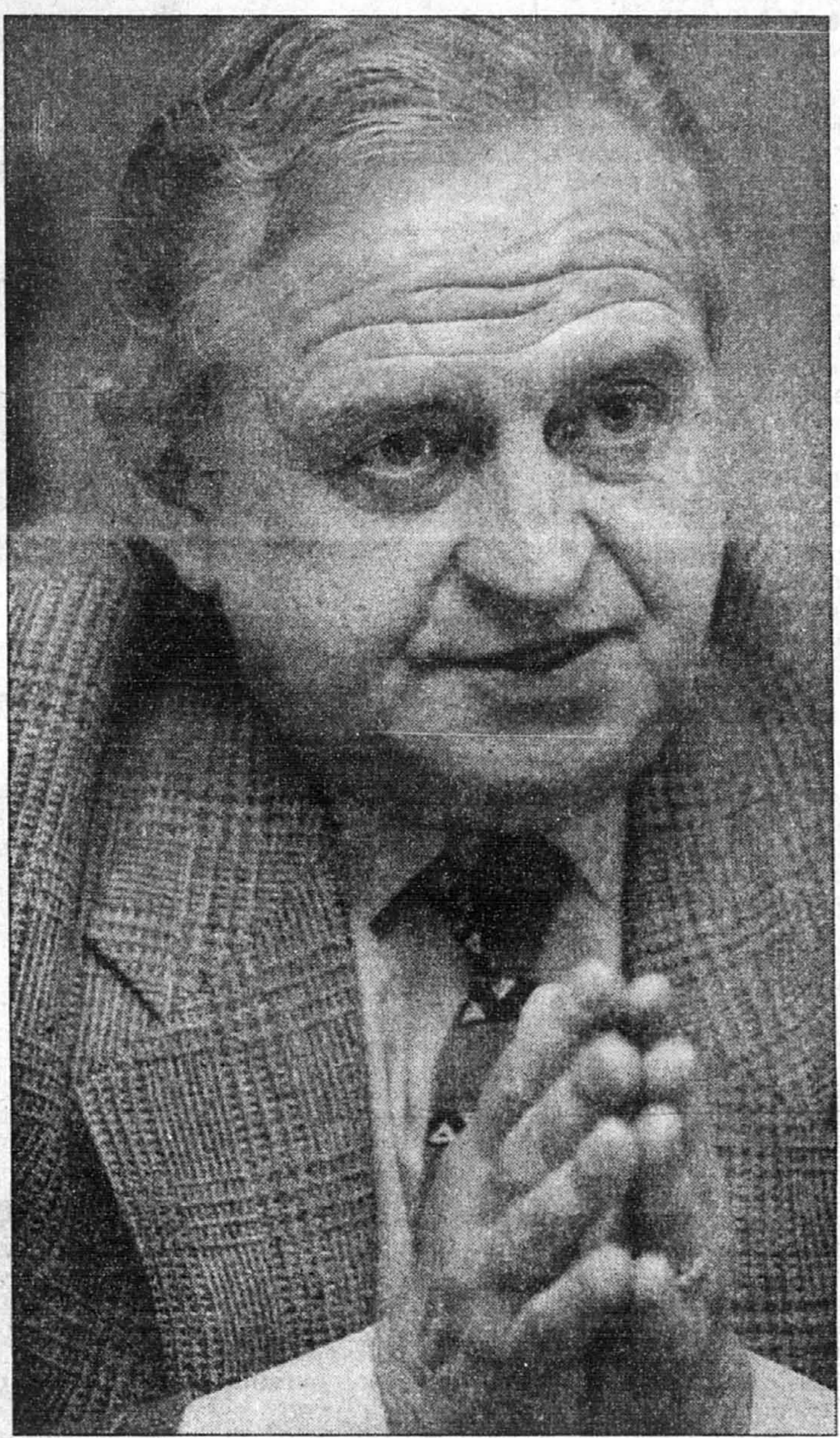


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

« L'État est en perpétuelle reddition des comptes. Il doit rendre des comptes constamment. Aujourd'hui, le culte du secret doit cesser et être remplacé par l'ère de la transparence. Cela prendra des générations pour modifier cette dynamique du secret mais je suis optimiste », croit le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby.

qui se règlent. » Une de ses réalisations est d'avoir imposé la présence du protecteur du citoyen aux débats des commissions parlementaires, une disposition prévue dans la loi mais qui n'était pas entrée dans les moeurs. Le protecteur du citoyen peut en effet proposer des réformes législatives. Aujourd'hui, la tradition est établie.

« Cela a donné des résultats mais c'est très délicat car le protecteur se

situé à l'intérieur de l'État. Il est ainsi amené à faire des commentaires sur des projets de loi. Nos interventions ne remettent pas en cause des principes de la loi mais le plus souvent des modalités, des façons de faire pour éviter le pire. »

Il est fier de constater que l'actuelle réforme de la justice administrative tient compte de ses recommandations. « Les premiers articles sont inspirés du pacte so-

cial du protecteur du citoyen, dit-il. C'est unique au monde et ça aura un impact général sur le comportement de l'administration. Avant de dire non à un citoyen qui réclame une indemnisation à la suite d'un accident du travail et qui a oublié de transmettre une information, le fonctionnaire devra lui téléphoner plutôt que de rendre une décision négative. Cela évitera des frictions. C'est de la justice naturelle. »

Pas d'homogénéité

M. Jacoby considère que la fonction publique québécoise est dans l'ensemble très professionnelle, « ce qui ne veut pas dire qu'elle est à l'abri d'erreurs et de négligences ». Selon lui, il y a au Québec autant d'organismes publics et de cabinets ministériels que de façons de penser les relations entre l'État et le citoyen.

« L'État n'est pas homogène. Par exemple, la Régie des rentes est un des organismes publics dont l'approche client est la plus respectueuse des droits. D'autres organismes sont à l'opposé. Parfois, il suffit que la direction d'un organisme change pour que l'approche change. Et puis, au sein d'un même organisme, il peut y avoir des approches différentes selon les sujets. Prenons le ministère du Revenu. Sur les pensions alimentaires, il est ouvert. Tenant compte de nos recommandations, il va réduire les délais. Mais pour le dossier des investisseurs en recherche et développement, ce sont pourtant les mêmes fonctionnaires mais ils s'accrochent à des arguments qui ne tiennent pas. »

M. Jacoby resterait bien pour un autre mandat. « J'ai beaucoup d'idées et il y a beaucoup de choses que je n'ai pas encore réalisées », notamment poursuivre la formation en éthique des administrateurs publics. « Je réussis à faire un peu de pédagogie auprès des fonctionnaires mais pas assez à mon goût, dit-il. Par contre, des ministres me disent que nos interventions sur la place publique les font réfléchir... »

Il croit que les gouvernements devraient éviter autant que possible d'imposer la ligne de parti et permettre le vote libre des députés sur des questions fondamentales. « Il faut aussi qu'on donne l'heure juste aux citoyens, dit-il. On a souvent l'impression qu'on consulte la population mais que les dés sont pipés. On consulte pour la forme. Les décisions ont déjà été prises. Les gens ne sont pas dupes. Ils le réalisent. »

Méconnue, la fondation Léo-Cormier éveille les gens aux valeurs démocratiques

La fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits et libertés fêtera l'an prochain son dixième anniversaire d'existence alors que la Déclaration des droits de l'Homme aura en même temps 50 ans. Si cette fondation a peu fait l'objet d'une couverture médiatique depuis 1988, ce n'est pas par manque d'activités.

Avec la Ligue des droits et libertés, dont elle est une sorte d'émanation — Léo Cormier (1924-1984) en a été le président dans les années 70 alors que l'organisme s'appelait la Ligue des droits de l'Homme —, elle a réalisé de nombreux projets éducatifs pour sensibiliser la population aux droits sociaux et économiques, au droit au travail, à la discrimination et au racisme, à la protection de la vie privée et des renseignements personnels, etc.

Tout autant de sujets qui fondent notre vie démocratique mais aussi le quotidien de Daniel Jacoby. C'est d'ailleurs parce qu'il croit fermement en la nécessité d'informer le citoyen sur ses droits « mais aussi sur ses responsabilités » que Me

Jacoby a accepté d'être cette année le président d'honneur de la campagne de financement de la fondation, aux côtés des Gerald Larose, Clément Godbout, Françoise David Serge Turgeon...

Léo Cormier, comme Daniel Jacoby, a toujours embrassé des aspirations de justice et honni les passifs et les négativistes. M. Cormier disait qu'il avait choisi d'être président de la Ligue parce que c'était un moyen de réaliser ce qu'il aurait dû « faire autrement avec une carabine » ! Précisant qu'il parlait au figuré, il ajoutait avoir toujours vécu « à travers les écoeuranteries ».

Récemment, la fondation a organisé à Québec un débat sur la vie démocratique et la citoyenneté auquel Daniel Jacoby a participé.

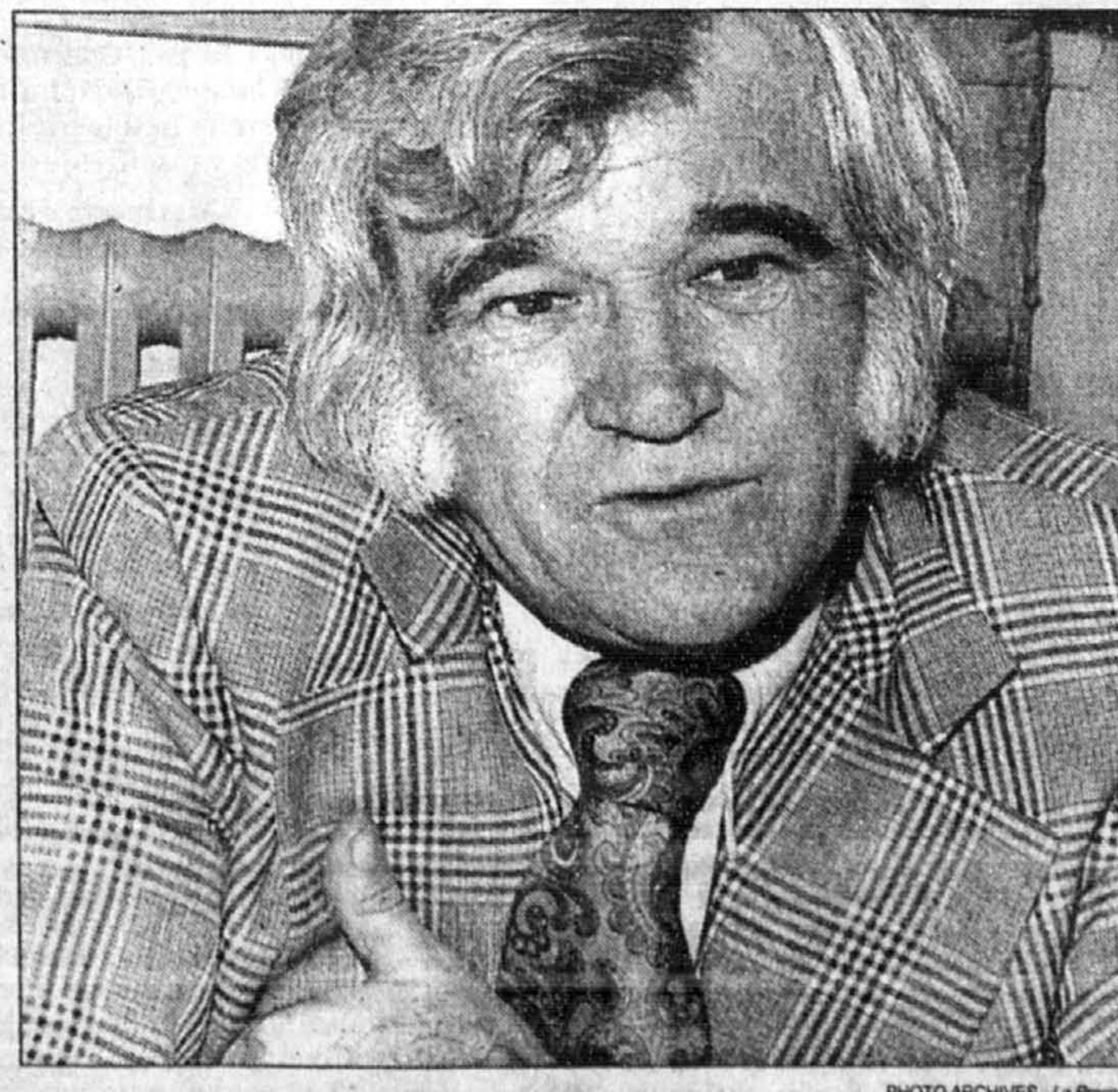


PHOTO ARCHIVES La Presse

Léo Cormier, photographié en février 1975.

« Avec la rupture de confiance qu'on connaît envers les institutions, il y a de plus en plus de gens concernés par ces questions-là, dit-il. Je ne peux qu'appuyer une telle fondation qui ne vise pas des initiés ou des experts mais les citoyens intéressés par la démocratie et les droits. »

Daniel Jacoby croit beaucoup aux groupes de pression indépendants « des partis politiques ou du pouvoir de l'argent ». « Toutes sortes d'organismes non reliés à des formations politiques se développent et viennent influencer des prises de décisions politiques, dit-il. Ce n'est que par ça que les politiciens finissent par écouter. Cela donne des résultats. »

Il vilipende le « langage égotique des experts » de notre société « qui voient de plus en plus grand dans un monde de plus en plus petit ». « On pense que les citoyens qui se plaignent ne sont pas raisonnables mais ce n'est pas le cas. Ils expriment le gros bon sens, le sens commun de la population et c'est toujours celui-ci qui a provoqué des changements dans l'histoire du monde. »

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Pour une justice respectable

Les deux nouvelles sont tombées le même jour. Par hasard. Mais bien qu'elles n'aient rien d'autre en commun, leur juxtaposition met en lumière ce genre d'incongruité qui, à force de se répéter, nourrit le scepticisme de bien des citoyens face à ce qu'on leur présente comme l'application de la Justice.

On apprenait en effet, jeudi dernier, que Jean-Pierre Leblanc, impliqué dans le trafic de drogue, déjà condamné à deux reprises dans le passé, n'aura finalement purgé que deux des huit ans de prison qui lui avaient été imposés, en 1995, après une longue et coûteuse enquête de la GRC.

L'annonce de cette remise en liberté, conforme aux normes de la Commission nationale des libérations conditionnelles, n'a, en soi, rien de scandaleux. À la limite, elle devrait

tout au plus alimenter un débat plus global sur la sévérité des sanctions pour ce type de crimes. Ce qui frappe l'imagination, c'est qu'elle a été communiquée au moment même où on apprenait le sort qui attend Robert Latimer.

Ce dernier, jugé coupable du meurtre non prémédité de sa fille handicapée, devrait normalement se voir imposer une sentence d'au moins vingt-cinq années sans possibilité d'être libéré avant dix ans. À lui seul, le contraste entre les deux situations suffirait pour conforter dans leur cynisme ceux qui pensent que la justice obéit à des règles difficiles à saisir.

Mais ce n'est pas sur la base de cette comparaison qui risque de mener à la démagogie, que le procès Latimer propose un défi à la société. C'est sur le plan de sa capacité de faire respecter les mêmes lois par tout le monde tout en modulant les sentences pour qu'elles correspondent mieux au double objectif qu'elles visent : châtier les coupables et protéger la société.

Ainsi il est acquis — lui-même l'a avoué — que Latimer a commis un crime en décidant d'abréger la vie de sa fille sous prétexte de mettre un terme à sa souffrance. Et que le jury n'avait pas d'autre choix que de le déclarer coupable forçant ainsi le juge à lui imposer la peine prévue dans ce cas. Un acquittement fondé sur la sympathie pour l'auteur de ce qui reste un meurtre, même s'il a été inspiré par la compassion, aurait équivalu à approuver dans les faits un acte d'euthanasie interdit par la loi.

On peut débattre de la pertinence de cette interdiction et se dire qu'il faudrait la nuancer pour tenir compte de situations exceptionnelles. C'est d'ailleurs le sens d'une réflexion collective à laquelle la ministre fédérale de la Justice vient de convier les Canadiens. Mais il est sûr qu'il ne revenait pas à un jury de précéder le législateur en ce domaine.

Il est non moins évident, cependant, que Robert Latimer a déjà payé très cher pour son crime, qu'il n'est pas une menace pour la société et que personne n'a intérêt à ce qu'il reste dix ans en prison. Ce qui est loin d'être aussi évident dans le cas de vrais criminels — comme les trafiquants de drogue — qui se retrouvent en liberté après avoir purgé uniquement le quart de leur sentence à condition d'avoir eu un « comportement généralement respectueux » envers les gardiens ou leurs compagnons de cellule !

On verra d'ici peu de quelle marge de manoeuvre le juge chargé du dossier Latimer estime disposer pour tenir compte de l'appel à la clémence lancé par les membres du jury après avoir prononcé le verdict de culpabilité. S'il devait se sentir obligé d'appliquer sans discernement une loi prévoyant une sanction disproportionnée dans les circonstances, ce sera au cabinet fédéral de prendre ses responsabilités pour éviter que l'opinion publique en vienne à la conclusion que la justice n'est vraiment pas assez respectable pour être respectée.

JE VOUS PARDONNE POUR LE MARCHÉ CENTRAL, MAIS Désormais RÉPARTISSEZ VOS ACTIFS. ACHETEZ DES DÉBENTURES DE PREMIER RANG GARANTIES. ELLES SONT CONVERTIBLES ET RACHETABLES AU GRÉ DU PORTEUR AU TAUX DE 6% ET EN PLUS...ETC



Pierre Gravel

DRÔTES RÉSERVÉS

C'est la faute aux médias

Le juge Louis Carrier, qui a causé une tourmente médiatique avec sa sentence dans une affaire de viol, est persuadé qu'il a été victime d'une presse malveillante. Il s'est expliqué à ce sujet au *Point* et dans une entrevue au *Soleil*, où il propose que l'on crée de nouveaux mécanismes pour défendre les magistrats contre la colère des gazettes.

Le juge Carrier a été ébranlé par les critiques et c'est compréhensible. Mais en se laissant emporter par ses émotions, il aura raté une belle occasion de tirer quelques utiles conclusions de toute cette histoire.

Pour ceux qui l'auraient oublié, le juge Carrier a condamné trois violeurs à des peines de 56 mois et 19 jours de prison. Un jugement de 67 pages étaye leur participation à un crime sordide. C'est en examinant les circonstances qui pouvaient atténuer leur sentence que le juge a prononcé sa fameuse phrase affirmant que la jeune femme n'a pas subi de violence, puisque son corps ne portait « aucun bleu... »

La phrase a été tirée hors de son nid et propulsée à travers les salles de rédaction, qui y ont lu une négation du caractère forcément violent de toute agression sexuelle. En fait, ce que le magistrat voulait dire, c'est qu'en plus de la part de violence que comporte le viol par sa nature même, la jeune femme n'a pas subi d'autres sévices physiques.

C'est ce qu'il voulait dire. Mais ce n'est pas ce qu'il a dit. Or, n'est-il pas du devoir d'un juge d'expliquer clairement ses décisions ? En utilisant des mots quotidiens, difficilement conciliables avec l'horreur qu'a vécue la victime, en se fiant à ses capacités oratoires insuffisantes, le juge a pris le risque d'être mal compris. Il en a subi les conséquences.

Les juges s'exposent de plus en plus à la critique. Parce que la société est plus exigeante. Parce que leurs décisions débordent de plus en plus du strict champ juridique. Et parce qu'un passé récent nous a apporté un chapelet de

monstruosités.

Il y avait eu Denys Dionne et son célèbre « les règles, c'est comme les femmes. » Jean Bienvenue et ses commentaires sur la répartition des qualités morales entre les deux sexes. René Crochetière et son « Si Monsieur assassine Madame, ça ne m'empêchera pas de dormir. » Et quelques autres.

Que leurs verdicts aient été justes ou pas, ces juges ont choqué l'opinion publique par leurs propos irrespectueux, bêtes et contraires aux valeurs dominantes. Aux yeux des médias, le cas Carrier semblait relever de cette même catégorie.

Les juges s'exposent de plus en plus à la critique. Parce que la société est plus exigeante.

La machine médiatique s'est-elle trop emballée ? Même pas. Dès le premier jour de « l'affaire Carrier », des voix se sont élevées pour tempérer la clameur publique. Pour rappeler que si le juge Carrier a dit une bêtise, que s'il fallait s'interroger sur l'échelle de gravité déterminant les peines imposées aux violeurs, le magistrat lui-même n'a pas commis de faute grave.

Des groupes d'avocats ont manifesté en sa faveur. Le ministre, Serge Ménard, alors même qu'il se laissait emporter par la vague médiatique (ce qui n'est quand même pas la faute des journaux, mais la sienne) a dit que le juge Carrier n'a pas péché sur le plan déontologique. Et le Conseil de la magistrature, qui a reçu quelque 160 plaintes à son sujet, les a rejetées en bloc.

Le juge Carrier a dit une phrase controversée et il a fait l'objet d'une controverse. Cela arrive à toutes sortes de gens bien et les juges ne sont pas plus démunis que les autres devant ces situations. Ils devront s'y habituer : il n'y a aucune raison de leur offrir un paratonnerre supplémentaire contre les orages médiatiques qu'il leur arrive de déclencher.



Agnès Gruda

LA PRESSE ET VOUS

Les soldats de l'ombre

Un journal est avant tout connu et reconnu pour son contenu, qu'il soit d'ordre rédactionnel ou publicitaire. C'est prioritairement un produit d'information. Les gens se procurent un quotidien parce qu'ils y trouvent les principaux ingrédients qui leur permettent de s'informer et de se divertir.

Il est donc normal et depuis longtemps accepté que les journalistes soient les « vedettes » du quotidien comme le sont les animateurs et les reporters des bulletins de nouvelles et des émissions d'affaires publiques à la radio et à la télévision. De là, la signature des textes dans les journaux et même la publication de la photo du journaliste, du chroniqueur, de l'éditorialiste.

Mais derrière cette faune journalistique existent et travaillent des centaines de personnes, aux métiers différents et aux tâches variées, qui contribuent tout aussi étroitement à la conception, à la fabrication, à la réalisation et à la distribution, jour après jour, de notre quotidien.

On oublie trop souvent l'apport essentiel de ces individus qui sont les « soldats de l'ombre ». Ce sont les déçus de quelques-uns des nôtres, au cours de la dernière année, qui nous rappellent le travail discret mais com-

bien efficace de ces « héros de l'ombre ». Que l'on pense aux Jean-Pierre Champagne, gérant des ventes au Service des ventes du journal ; Robert Aubin, gérant des ventes à la Publicité nationale ; Normand Brunette, documentaliste au Centre de documentation du Service de la Rédaction, sympathique collègue décédé il y a dix jours. Des personnes dédiées au journal et à l'entreprise qu'est *La Presse*.

Il y a ces 1000 employés et plus, réguliers comme occasionnels, partiels, surnuméraires qui, chacun(e) à leur façon et selon leur sphère d'activités respectives, font ce qu'est *La Presse*.

Le plus important service, en nombre, est celui des Ventes du journal qui compte 242 employés réguliers (entrepreneurs distributeurs, préposés aux ventes et au service à la clientèle), suivi de la Production qui compte 229 employés (typographes, pressiers, expéditeurs, manutentiers, mécaniciens, contre-maîtres), de l'Information avec un personnel régulier de 187 personnes (journalistes, éditorialistes, photographes, préposés au pupitre, chefs de division, adjoints, auxiliaires de rédaction), de la Publicité avec 112 employés (représentants et assistants-représentants publicitaires, gérants des ventes, concepteurs graphiques).

Les autres services, qui ont un rôle tout aussi important d'appui et de soutien aux opérations quotidiennes de fabrication de *La*

Presse, sont les Finances et Administration qui comptent 101 personnes réparties dans les sous-services Approvisionnements et Immeubles (36), Finances (34), Informatique (24) et Contrôle (7) et les Ressources humaines avec huit, sans compter en tout premier lieu le président et éditeur et son adjoint et conseiller juridique.

Au travers de ces services, 74 fonctions différentes composent le travail de l'ensemble du personnel de *La Presse*. En plus des fonctions énumérées pour chacun des services, que l'on pense aux vice-présidents, directeurs, adjoints aux directeurs et adjoints administratifs, contremaîtres, gérants, conseillers, gestionnaires, analystes financiers et de systèmes, vérificateurs, comptables, préposés, secrétaires, commis, qui travaillent dans l'un ou l'autre des services.

Tout ce beau monde occupe une fonction, joue un rôle important dans ce journal que nous offrons, chaque jour, à nos centaines de milliers de lectrices et de lecteurs qui sont juges du produit d'information qu'ils reçoivent et qu'ils lisent avec tant de fidélité.

Ces « soldats de l'ombre » méritent que leur travail soit souligné même si leurs noms n'apparaissent pas dans le quotidien.

Depuis 114 ans, des milliers de personnes ont contribué à bâtir *La Presse*, à la faire grandir, à la faire progresser. Si sa notoriété est ce qu'elle est aujourd'hui — malgré tous les assauts et toutes les attaques dont elle a été

l'objet au fil de son histoire —, nous en devons une fière chandelle à chacun(e) de ses artisans d'hier et d'aujourd'hui. Aux disparus, aux retraités, au personnel actif, à leurs familles qui ont soutenu leurs efforts, un grand merci.

Un quotidien n'est pas une entreprise comme une autre. Il faut y travailler le jour, le soir, la nuit, sept jours par semaine, 52 semaines par année. Sauf quelques congés fériés, il n'y a pas de temps d'arrêt.

De quoi sera faite l'édition de demain ? Que nous apportera l'actualité des prochaines heures pour préparer le journal de dimanche ? Les imprévus sont partie de la vie quotidienne d'un journal. Le journal le mieux planifié le matin sera complètement transformé, modifié, chambardé en fin de journée si l'actualité nous y oblige. Il faut être constamment aux aguets. C'est un éternel recommencement. À chaque jour, un nouveau journal est un nouveau livre. Combien d'éditeurs dans le monde peuvent publier un volume par jour ?

Imaginez ce que représente la réalisation de cette volumineuse édition que vous avez entre les mains. Amusez-vous à compter le nombre de cahiers, le nombre de pages, le nombre de textes et de photos, le nombre d'annonces publicitaires dans cette seule édition. C'est un véritable miracle quotidien. Merci à chacun des artisans de ce miracle.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

La tour d'ivoire



Chantal Hébert

Sue Rodriguez, Robert Latimer, Nancy Morrison; les cas de conscience que pose la question épineuse de situer la ligne qui sépare le droit individuel de disposer d'une vie par rapport au devoir collectif de la protéger s'accumulent sans que le Canada soit plus près de trouver une réponse.

Pour mémoire, Sue Rodriguez est devenue une cause célèbre quand elle a choisi de faire de sa maladie débilissante un tremplin pour affronter l'opinion publique par le truchement des tribunaux à la question du droit au suicide assisté. Robert Latimer, un fermier de la Saskatchewan, a mis fin aux jours de sa fille de 12 ans, Tracy, lourdement handicapée, parce qu'il ne pouvait plus supporter de la voir souffrir. Nancy Morrison est médecin en Nouvelle-Écosse. Elle est accusée d'avoir délibérément causé la mort d'un de ses patients en phase terminale.

Leurs trois tragiques histoires ont toutes mis le système de justice canadien sur la sel-

lette. Les tribunaux ont refusé à Sue Rodriguez le droit de se faire aider pour se suicider, ce qu'elle a fait quand même par la suite. Robert Latimer vient d'être reconnu coupable de meurtre pour la seconde fois, mais le jury qui s'est prononcé sur sa cause concédant qu'il a agi par compassion réclame une peine minimale, une latitude que la loi ne donne pas au juge puisqu'elle prescrit une sentence obligatoire de dix années de prison.

En Nouvelle-Écosse, la justice tente d'ajuster les accusations qui pèsent contre le docteur Morrison à la dimension de son crime présumé. Il y a quelques jours, la Couronne les a diminuées d'un cran.

■ ■ ■

Pendant que le système de justice se démente et que la société s'interroge sur les insuffisances criantes des lois actuelles, le Parlement fédéral regarde ailleurs et se tait. Jusqu'à preuve du contraire, le gouvernement Chrétien refuse catégoriquement de lancer un débat parlementaire, même exploratoire, sur cette question.

Invokant le caractère évidemment déclinant du dossier, la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a convié cette semaine l'ensemble de la société canadienne à en débattre mais a exclu d'office qu'Ottawa prenne la direction de la discussion ou même l'éclaire d'une contribution du Parlement. Du vote libre aux Communes promis par son prédécesseur, Allan Rock, sur le sujet, il n'est plus question. Mme McLellan entend même voter contre une motion du député néo-démocrate Svend Robinson qui voudrait qu'un comité parlementaire passe au moins

en revue les lois régissant l'euthanasie.

Cette inertie fédérale a déjà eu une conséquence tangible. Le cas Latimer ne se poserait pas de façon aussi aiguë si le législateur avait donné suite aux conseils qui lui ont été prodigués depuis le début de l'affaire. L'an dernier, le Sénat et la Commission de réforme du droit avaient tous les deux préconisé la création d'une troisième catégorie de meurtres comportant des peines plus légères pour ce type de cas. Ce sont des recommandations qui étaient restées lettre morte. Il aura fallu qu'un jury saskatchewanais pose de nouveau la question pour que la ministre annonce qu'elle va les examiner.

Si le passé est garant de l'avenir, le Parlement canadien n'a pas fini de se faire tirer l'oreille. En matière de droit à l'avortement, il avait fallu que la Cour suprême crée un vide juridique béant pour qu'Ottawa se préoccupe de réexaminer une loi rendue inopérante par des jurys depuis 20 ans au Québec et appliquée inégalement un peu partout ailleurs au Canada.

■ ■ ■

Cet attentisme politique n'est pas étranger au malaise croissant qui s'empare des institutions démocratiques au pays. Ces temps-ci, les tribunaux n'en finissent plus d'interpeller les élus. Des droits du fœtus aux lois électorales du Québec en passant par la place ancestrale des autochtones au Nouveau-Brunswick, il se tranche davantage de débats de société en cour que dans l'arène parlementaire, pour le meilleur et souvent pour le pire.

Il serait faux de croire que les tribunaux vont systématiquement au devant des coups.

Au contraire, les cours font de plus en plus souvent office de réceptacles pour les questions délicates dont cherchent à se débarrasser le plus longtemps possible les gouvernements. En la matière, le dossier de la sécession du Québec est un cas d'espèce. En référant la question à la Cour suprême, Ottawa a choisi d'évacuer jusqu'à nouvel ordre de l'arène politique toute discussion sur une éventuelle réaction canadienne à un vote en faveur de la souveraineté.

Entre-temps, les carrières politiques écourtées devant la réalité de la pertinence limitée du rôle de député se multiplient. Le recrutement de valeurs sûres en politique se fait de plus en plus difficile. La qualité des élus s'appauvrit.

Ces temps-ci à Ottawa, députés et sénateurs vivent autour d'un menu ultra-léger largement constitué des restes de la législation précédente, celle-là même qu'on avait dissoute pour tenir des élections générales avant le temps, histoire de s'attaquer au plus vite aux défis du siècle prochain.

Jeudi, pendant que le Canada tout entier se torturait la conscience à la suite de la condamnation de Robert Latimer et devant la perspective de le voir passer les dix prochaines années de sa vie derrière les barreaux, les partis fédéraux aux Communes se chamaillaient sur les termes à employer pour rendre hommage à Jacques Villeneuve; et au Sénat, on se disputait sur l'importance de maintenir le vocable de « gentilhomme à la verge noire » maintenant que ce poste a été attribué à une femme.

À ce régime, le Parlement canadien se prépare à entrer dans le vingt et unième siècle la tête enterrée dans le sable du vingtième.

Guy Bertrand dénonce *La Presse*

La démocratie péquiste ou la liberté

Ce type de dictature autorisée par le peuple fut utilisé par les théoriciens du III^e Reich

M^e Guy Bertrand, avocat constitutionnaliste, est aussi Président des Citoyens de la nation (CDN) et intervenant devant la Cour suprême du Canada dans le Renvoi portant sur la sécession.

Caricaturistes, chroniqueurs et éditorialistes se sont concertés pour discréditer mon message. Ils utilisent les méthodes que privilégiait l'extrême gauche et les régimes totalitaires pour éliminer la dissidence: on attaque l'homme et non ses idées. On le fait passer pour un malade dont les paroles, dénuées de sens, ne valent pas la peine d'être écoutées et étudiées. Ainsi, on décourage tout citoyen de se mêler au débat et de véhiculer des idées.

On a commencé à me décrire comme un être « clownesque et déraisonnable » (Alain Dubuc, 14.06.96), puis « un clown qu'il faut faire taire » (Alain Dubuc, 5.09.96), une « nuisance », un « danger public » (Pierre Gravel, 7.10.97), et finalement on me représente en caricature comme un malade mental à interner, sans n'avoir pourtant jamais analysé le sérieux de mes démarches. (...)

Le Premier ministre, son valeureux procureur général et son mandataire à Ottawa, qui ne supportent pas les attaques pseudopsychologiques lorsqu'elles leur sont adressées, ont cautionné le langage de la presse francophone en déclarant que ma dernière procédure visant les impôts n'était que du délire. Aucun mot n'est assez fort pour qualifier mon impiété! On lance des propos suscitant la haine, le mépris et le ridicule, dans le but d'éliminer le seul citoyen francophone qui n'a pas peur de se déclarer canadien ouvertement et avec fierté.

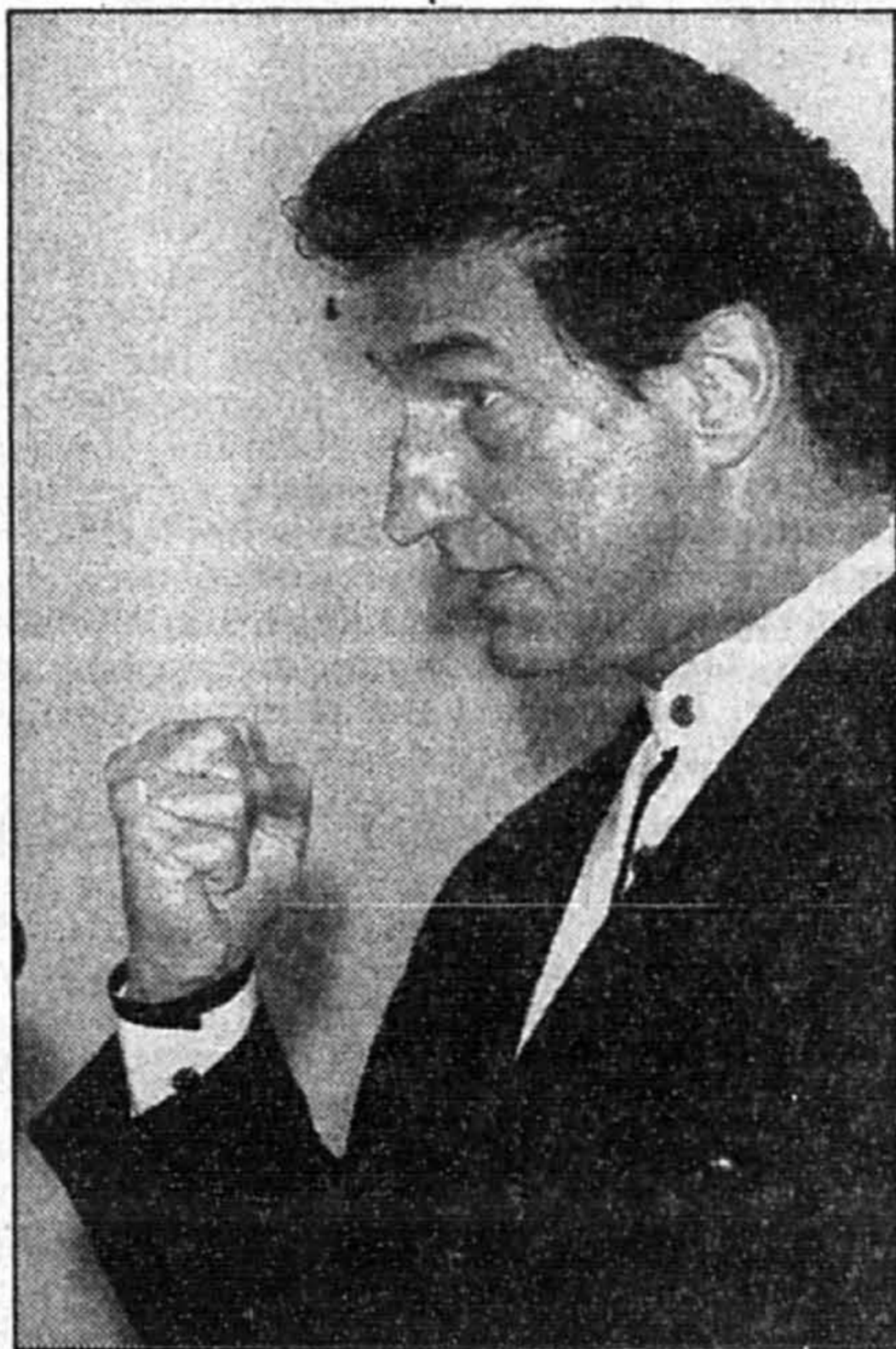
Par la suite, on s'étonne que le « diable » gagne ses causes en Cour et que, comme le montrent les sondages, l'opinion publique partage ses positions, notamment sur la divisibilité du Québec en cas de sécession, sur la nécessité de changer nos mentalités plutôt que la constitution, d'apprendre à vivre ensemble au lieu de se diviser, de bénéficier de règles claires en cas de sécession puisqu'il y a des règles aussi quand on joue au Bingo, et sur l'importance du respect de la primauté du droit pour qu'une indépendance éventuelle ne se réalise pas dans l'anarchie. Évidemment, la surprise est de taille, puisqu'on évite d'expliquer mes arguments ou alors on les travestit grossièrement.

Quand j'étais séparatiste, j'étais pourtant le même homme et personne ne mettait en doute mon intégrité, mes convictions, et le cœur et l'énergie avec lesquels je défendais les droits de mes concitoyens. Si aujourd'hui je réalise, et je ne suis pas le seul, que le projet sécessionniste est dépassé, inutile, et même dangereux, et que le Canada est notre meilleur allié dans la protection de notre culture, cela ne brise aucunement la continuité de mon combat pour la justice et le bien-être des habitants de mon pays. Les idées se métamorphosent mais persistent toujours leur vivacité à la même source. Je ne renie en rien mon passé qui fut une étape décisive dans mon développement et l'écllosion de mes réflexions actuelles.

Ce déchaînement médiatique de paroles virulentes, vulgaires et haineuses n'éclabousse pas seulement le citoyen Bertrand qui remet en question les préceptes religieux du PQ, mais fait vaciller la démocratie elle-même, et s'inscrit singulièrement dans la philosophie de l'État et du pouvoir péquiste qui s'apparente, dans les faits, à une dictature populaire.

Une véritable démocratie est fondée sur une combinaison institutionnalisée de trois souverainetés: celle du gouvernement, celle des citoyens et celle des tribunaux. Ces trois souverainetés sont liées et se complètent grâce au principe de la primauté du droit, exigeant qu'aucune instance publique n'agisse en dehors du cadre prescrit par la loi. Cet arrangement légal sert de rempart à l'injustice et au pouvoir du plus fort.

Le principe d'égalité de tous devant le droit se trouve donc réalisé dans la primau-



M^e Guy Bertrand

té du droit qui assure que « personne n'est au-dessus du droit, pas plus le gouvernement, ses agents civils ou militaires, que les citoyens ordinaires » (BRUN, H. et TREMBLAY, G., *Droit constitutionnel*, 2^e éd., Yvon Blais Inc.). Par conséquent, la démocratie justifie le recours du citoyen à sa souveraineté et à l'appui de la loi pour s'opposer à l'arbitraire de l'exécutif ou à des décisions gouvernementales non conformes au droit.

Interroger la Cour sur la légalité du projet péquiste relève ainsi de l'exercice normal d'une vraie démocratie, qui ne se limite pas à se présenter aux urnes lorsque le gouvernement le décide. Par ailleurs, la Charte canadienne des droits et libertés, modèle unique et incomparable dans le monde entier, confère au citoyen non seulement la possibilité d'assurer ses droits, mais d'obtenir une réparation juste et raisonnable lorsqu'il y a violation.

Mais alors, pourquoi un tel tapage contre un citoyen désarmé, qui, de façon égale à tout autre, ne dispose que de la loi pour se défendre?

D'une part, le gouvernement péquiste répudie la primauté du droit et refuse de se positionner sur un terrain où l'illégalité de sa stratégie paraîtrait au grand jour. D'autre part, toujours pour des motifs politiques, le PQ revendique une conception de l'État dépassée et antidémocratique, malgré les références innombrables que les chefs péquistes font à la « démocratie québécoise ». Pour répandre le mythe, il faut le répéter souvent!

En effet, une accession démocratique à la souveraineté nécessiterait un amendement à la constitution canadienne de manière à effectuer un transfert normalisé de pouvoirs entre Ottawa et Québec, et n'occasionnerait pas de contestation devant les tribunaux. Cependant, étant donné que les péquistes savent qu'ils ne gagneraient pas un référendum sur une question claire, préalable à toute négociation sur un amendement constitutionnel avec Ottawa, ils choisissent de simplement « claquer » la porte de la fédération et de procéder à une sécession unilatérale. En d'autres termes, ils s'approprient à s'emparer des pouvoirs d'un pays souverain par un coup d'État et la répudiation des droits démocratiques.

Ainsi, je ne conteste pas devant les tribunaux la décision éventuelle de rompre les liens du Québec avec ses autres partenaires de la fédération, mais la procédure d'accession à la souveraineté choisie par les péquistes, qui enfreint les principes de la démocratie et met en péril les droits acquis des citoyens, comme l'a déclaré le juge Lesage.

Nous vivons dans un régime parlementaire

où l'exécutif est en réalité le maître d'œuvre de la législation. Nier la souveraineté des tribunaux et des citoyens au nom de la volonté populaire exprimée par l'Assemblée nationale équivaut donc à confier au gouvernement un pouvoir total. Puisqu'il n'est plus tempéré par le droit, il est le droit! Ce type de dictature autorisée par le peuple fut utilisé par les théoriciens du III^e Reich pour légitimer la destruction de l'ordre légal allemand par Hitler. Dans cette perspective totalitaire, toutes les lois et les procédures constitutionnelles faisant obstacle au pouvoir constituant fondé sur la « volonté populaire » sont éliminées au profit de l'exécutif tout puissant. On ne peut plus se considérer comme un démocrate si l'on abandonne pour des fins politiques passagères la primauté du droit qui est un principe immuable.

Le mot dictature semble excessif, mais il ne signifie pas uniquement répression violente. Il décrit généralement un régime par lequel le gouvernement n'est plus tenu de respecter la justice et le droit, que ce soit au nom d'intérêts personnels ou nationaux, qui bien souvent se confondent.

À entendre les péquistes, dont la presse francophone se fait ardemment l'écho, brimer la loi ou les droits des citoyens est sans gravité pour autant que le plan divin se réalise: les hérétiques n'ont qu'à brûler en enfer. Vive la « démocratie » péquiste et vive le règne des chefs qui, de concert avec les médias, acceptent que leur société puisse basculer dans la révolution et la rupture de l'État de droit. Je ne serai même pas étonné qu'au lendemain de la sécession, le gouvernement ne contraigne les citoyens à la conscription, ne mette la main sur les avoirs de la Caisse de dépôt, ne proclame l'indivisibilité du Québec et ne réprime tout mouvement cherchant l'autodétermination ou un retour dans la fédération canadienne, tout cela au nom du plan divin. Une fois la primauté du droit brisée, rien ne l'en empêcherait plus!

Si le gouvernement sécessionniste n'écoute plus les juges et se croit au-dessus du droit, je pense néanmoins qu'il entendra les citoyens lorsqu'ils lui diront qu'ils ne financeront pas sa révolution. C'est l'objectif de ma dernière action en Cour, qui ne cherche pas à empêcher les citoyens de s'exprimer sur leur avenir, mais à garantir que, quel que soit leur choix, ce dernier se réalise dans la légalité, la légitimité et la démocratie.

Si l'on veut vraiment éviter les problèmes qu'une grève des taxes soulèverait, il ne sert à rien de dénigrer le citoyen qui défend ses droits et de condamner la liberté que la constitution lui confère, il faut se tourner vers le gouvernement Bouchard et lui interdire de préparer un coup d'État.

Le projet péquiste s'appuie sur une conception obtuse de la citoyenneté et de la démocratie, et sur une philosophie dualiste que l'on applique jour après jour, dans un désir insensé de diviser le monde entre bons et mauvais, « nous » et « les autres », majorité et minorité, Français et Anglais, peuple canadien, peuple québécois, Québec et Canada. À la religion péquiste de la division, de l'animosité et du rejet de la primauté du droit, j'opte plutôt pour la création d'une nouvelle philosophie inclusive, moderne, enrichissante, et ouverte à la vie culturelle humaine sous toutes ses formes. Mes actions sont gouvernées non seulement par un simple constat, mais aussi un engagement d'envergure qui me pousse à la redécouverte de mon pays et des « autres »: On ne peut pas passer toute sa vie à vouloir se séparer, il faut finir par apprendre à vivre ensemble. Je vois dans cette démarche exigeante, mais riche, la vraie réponse aux grands défis qui confrontent l'humanité d'aujourd'hui et le Canada moderne. Dépassons l'idée de l'État-nation et les projets de société démodés qui font violence à l'évolution humaine comme aux acquis démocratiques, et plaçons notre pays à l'avant-garde de cette évolution. Commençons enfin à apprendre à vivre ensemble.

La réplique d'Alain Dubuc

Une démarche que nous réprouvons

Vous constatez, cher M^e Bertrand, avec beaucoup de perspicacité, que *La Presse* ne manifeste aucune sympathie à votre égard. Mais notre sévérité à l'endroit de vos idées et de votre croisade n'est pas le fruit d'un réflexe gratuit de méchanceté. Nous estimons que votre contribution au débat national est nuisible et compromet la possibilité d'en arriver à des solutions harmonieuses dont nous rêvons tous.

Faut-il vous rappeler que, dans ce débat politique sans fin qui nous divise, la position éditoriale de *La Presse* est fédéraliste. Mais nous nous sommes toujours efforcés de la défendre avec modération. Il y a bien sûr des périodes où les clivages sont tels au Québec que les divisions empêchent un dialogue rassembleur. Mais il nous semble clair que toute solution durable à la crise nationale ne peut venir que d'une approche qui rallie le plus grand nombre d'entre nous. Il nous paraît donc essentiel de chercher des terrains d'entente, de maintenir le dialogue, d'encourager le respect mutuel, et de s'opposer à toute intervention qui contribuerait à enflammer les esprits.

Ce choix de la modération nous amène à fuir les croisades, et à nous méfier comme de la peste de ceux qui, par leur démarche, contribuent à accroître les tensions et à susciter l'escalade et l'intolérance. C'est au nom de ce principe que nous dénonçons avec la même vigueur tous les extrémismes et tous les excès, que ce soient ceux des ayatollah de la langue ou ceux des partitionnistes, et que nous sommes extrêmement vigilants face aux débordements patriotiques, quels qu'ils soient.

Votre démarche s'inscrit dans ces courants qui nous inquiètent et que nous réprouvons. D'ailleurs, votre lettre, que nous publions dans cette page, fournit des exemples révélateurs du ton enflammé et de l'absence de nuances que nous vous reprochons. Votre façon de qualifier la vie politique québécoise de « dictature » et de l'associer aux tactiques du III^e Reich est non seulement incohérente, elle est tout à fait indéfendable dans un débat qui se veut civilisé.

Nous avons d'ailleurs pu constater que ce genre de débordement a eu un écho favorable au Canada anglais. Si nous pouvons comprendre que votre énergie à combattre le « séparatisme » y suscite un enthousiasme certain, nous nous préoccupons du fait que votre popularité dans les autres provinces s'explique aussi parce que vous servez de catalyseur à toutes les expressions de hargne contre le fait français et la réalité québécoise. Un bilan de votre action nous mène ainsi à constater que vous avez les tensions entre francophones et anglophones tout en contribuant à accroître, de façon peut-être irréversible, la division des forces fédéralistes québécoises.

Enfin, vous n'êtes pas, comme vous vous en plaignez « un citoyen désarmé » qui ne dispose que de la loi. Si votre action, depuis quelques années, s'était limitée aux tribunaux, c'eût été un moindre mal. Mais vous dirigez une organisation politique, les Citoyens de la nation, vous multipliez vos interventions exaltées dans des réunions militantes, d'une façon qui fait très clairement de vous un personnage politique. Ne vous étonnez pas ensuite que vous soyez traité comme tel et acceptez-en les conséquences, comme par exemple le fait d'être la cible des caricatures.

Il est vrai, comme vous le soulignez, que nous nous sommes moqués de vous. Personne n'aime être traité de clown. Mais il y a des cas, comme le vôtre, où il est plus sage de rire que de se fâcher.

Alain DUBUC
éditorialiste-en-chef

Plus

En France et en Belgique, la lutte contre les sectes s'organise

YVES CASGRAIN
collaboration spéciale

Auteur et consultant en mouvements sectaires, l'auteur rentre d'une tournée en Belgique et en France où il a rencontré les spécialistes qui suivent les sectes.

Dans la foulée des meurtres et des suicides d'adeptes de l'Ordre du Temple solaire en Suisse, en France et au Canada, les gouvernements français et belge se sont mobilisés afin de protéger leurs citoyens contre les excès des sectes. Différentes initiatives ont d'ailleurs vu le jour ces dernières années.

« Vous savez, il ne faut pas casser du sucre sur le dos des sectes. Nos trois journées d'information vont surtout servir à décortiquer les mécanismes manipulateurs en vigueur dans ces mouvements. »

« Ils nous faut connaître les causes judiciaires impliquant les sectes. Cela m'apparaît nécessaire pour contrer la désinformation. »

« Moi je considère les familles qui ont des enfants dans des sectes comme des co-adeptes, c'est-à-dire des victimes. »

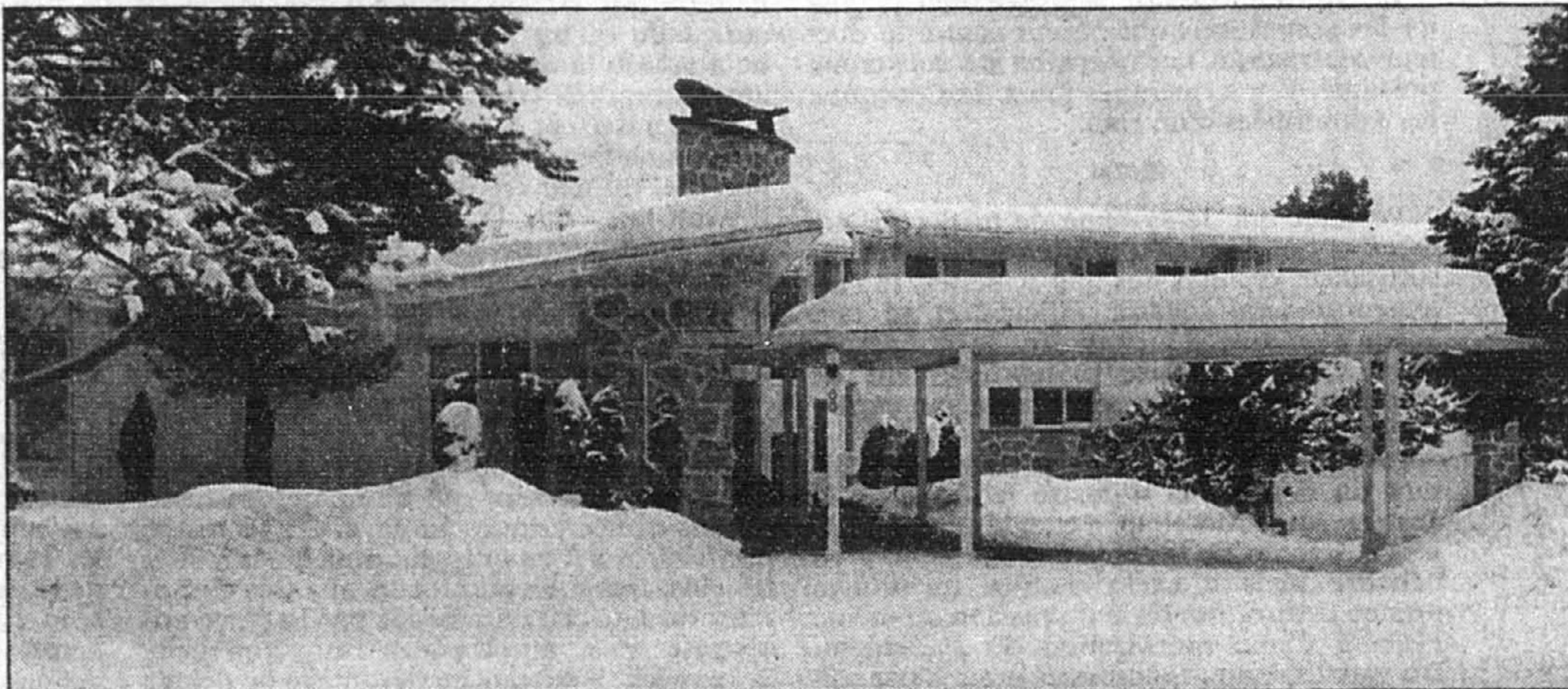
Ces propos nous ont été tenus dans les locaux de l'échevine des Affaires sociales de la ville de Bruxelles, Mme Carine Vyghen, qui avait convoqué une dizaine de spécialistes des sectes à une réunion préparatoire à trois journées d'information sur le phénomène des sectes. Cette campagne de prévention et d'information intitulée « Sectes à visage découvert », a été financée à même les fonds personnels de Mme Vyghen avec l'accord de la ville de Bruxelles. Outre les conférences, un dépliant et une affiche ont été publiés et distribués dans toute la municipalité bruxelloise.

Le libellé du dépliant ne laisse pas de doute sur la position adoptée par l'échevine : « Les sectes promettent le bonheur, le bien-être, la réussite professionnelle, la réussite sociale, la solidarité, les contacts humains. (...) Attention, ce n'est qu'un écran de fumée qui s'estompe et se transforme rapidement en escroquerie ! » Sur la page frontispice, la photo d'un vautour s'appretant manifestement à sauter sur une proie...

Une telle rencontre peut paraître surréaliste à ceux qui n'ont pas l'habitude de voir leur gouvernement s'impliquer dans le dossier des sectes. Pour les participants réunis à l'Hôtel de Ville, cette réunion suivait la publication, en avril dernier, d'un volumineux rapport, fruit de l'enquête parlementaire menée durant plusieurs mois.

La Commission parlementaire a commencé ses travaux le 25 avril 1996 et les a poursuivis jusqu'au 20 mars 1997. Les 11 membres de la Commission ont entendu 136 témoins et consacré 58 réunions à la réalisation de l'enquête.

On doit à M. Antoine Duquesne, un des deux auteurs du rapport de



« Les sectes promettent le bonheur, le bien-être, la réussite professionnelle, la réussite sociale, la solidarité, les contacts humains... » peut-on lire dans un dépliant distribué à Bruxelles. Sur la photo, une partie de l'imposante maison de l'OTS à Saint-Sauver.

la commission, la paternité de cette enquête parlementaire. Dans une entrevue accordée au journal *La Presse*, M. Duquesne, président de la chambre de Justice, explique qu'il a demandé la création d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur certains événements comme celui affectant l'Ordre du Temple solaire. « Ma proposition a pris un certain temps avant d'être adoptée. Nous voulions avant tout éviter que l'on nous accuse de faire une chasse aux sorcières ou une nouvelle inquisition ».

Surveiller les sectes

Les principales propositions lancées par les membres de la Commission d'enquête comportent la création d'un observatoire indépendant qui aurait comme but « d'étudier, le phénomène, rassembler toute l'information disponible dans un centre de documentation accessible au grand public et la diffuser, d'assurer l'accueil et l'information du public (...); formuler des propositions au gouvernement (...). » Au niveau légal la Commission a proposé que l'on introduise « une nouvelle disposition dans le Code pénal visant à punir l'abus de la situation de faiblesse d'un individu ». Elle recommande également d'accompagner les parents et l'entourage immédiat des victimes des sectes.

Le rapport de l'enquête parlementaire a reçu un accueil chaleureux même si la publication, en annexe, d'une liste de 189 mouvements ayant fait l'objet de témoignages lors de la commission ou qui figuraient sur des fiches d'information de la police a soulevé de vives protestations dans plusieurs milieux. Des organisations comme le YWCA et les Baha'is se sont donc retrouvées au côté de l'Ordre du temple solaire ou de la très controversée Église de Scientologie.

Bien que la Commission ait terminé ses travaux, le coauteur du rapport, M. Antoine Duquesne, n'attend pas rester inactif. De tribu-

ne en tribune, il défend et explique le rapport. « Un État qui se respecte, lance-t-il, ne se masque pas les yeux. Avant la constitution de la commission on ne se rendait pas compte de l'importance du problème. Maintenant nous donnons du temps au gouvernement pour réagir et pour prendre des mesures concrètes. Nous allons d'ailleurs continuer à l'interpeller à ce sujet. »

Les sectes françaises

De son côté le gouvernement français multiplie les interventions dans le délicat dossier des sectes. C'est ainsi qu'au mois d'avril dernier, le ministre de la justice décernait la Légion d'Honneur à Mme Jeanine Tavernier, présidente de l'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), organisme d'aide aux victimes des sectes. Par ce geste, hautement symbolique, le gouvernement français tenait à souligner les services rendus dans la lutte contre les sectes par Mme Tavernier et l'ADFI.

Le 9 mai 1996, le président Jacques Chirac signait un décret portant sur la création d'un observatoire interministériel sur les sectes. Au mois de novembre 1996, l'ancien premier ministre, Alain Juppé, l'a officiellement lancé.

Cet observatoire est la concrétisation d'une recommandation formulée dans le rapport parlementaire sur les sectes publié en 1996. Dans une entrevue accordée au journal *La Presse*, Mme Marie-Jeanne Vieillard explique que « l'Observatoire a comme mission d'analyser le phénomène des sectes, donc de faire un diagnostic, d'informer le premier ministre sur le résultat de ses travaux et de lui faire des propositions afin d'améliorer les moyens de contrôle sur les associations à caractère sectaire. »

L'Observatoire est composé d'une trentaine de membres dont la plupart représentent les grandes administrations de l'État. Ainsi les ministères de la Justice, de l'Intérieur, de l'Éducation, de la Défense, des Affaires sociales, le ministè-

re de la Jeunesse et des sports, du Budget et des Affaires étrangères ont nommé des représentants qui siègent au sein de l'Observatoire interministériel sur les sectes.

Outre les fonctionnaires, des parlementaires de toutes tendances participent aux travaux de l'Observatoire. Selon la conseillère technique de l'Observatoire, « il existe en France un consensus politique sur les sectes sur l'attitude à adopter vis-à-vis des dérives sectaires. » Des experts du domaine sectaire sont également présents au sein de cette structure interministérielle.

Aucun représentant de sectes ni de religions officielles ne siège à l'Observatoire.

Le personnel de l'Observatoire se réunit deux fois par mois. « À l'occasion de ces rencontres, souligne Mme Vieillard, l'information circule. Nous avons tous les aspects du problème des sectes. Cela est une plus-value considérable. Si avant les administrations travaillaient de manière indépendante, maintenant il y a cette instance de concertation. » Les travaux de l'Observatoire sont secrets et seul le premier ministre en est informé. En fin d'année, un rapport des activités et des réflexions de l'Observatoire lui sera rendu.

Dans son approche du phénomène, l'Observatoire privilégie le développement de l'esprit critique de la population, et particulièrement des jeunes. « Pas question de créer une législation anti-sectes », affirme Mme Vieillard qui est également magistrat.

De son côté le ministère de la Jeunesse et des sports a lancé une vaste campagne d'information touchant 5 millions de jeunes au travers les Centres d'information jeunesse de toute la France. Un dépliant, une vidéo, et une brochure, destinée aux fonctionnaires, ont été élaborés pour soutenir cette initiative. Depuis un an, chacune des 22 directions régionales compte un membre du personnel qui est formé afin d'accueillir et d'aider les victimes des sectes, les parents et les proches d'adeptes.

Denise Bariolade, chef du département Initiative et Insertion au sein du ministère de la Jeunesse et des sports, a reçu le mandat de coordonner ce programme d'information et de prévention. « Dans mon département nous avons en charge la prévention des risques qui sont rattachés à l'adolescence, soit la délinquance, la toxicomanie. Ici, le sectarisme est aussi considéré comme un risque », explique Mme Bariolade.

« Les correspondants du ministère chargé du dossier sectes ont été choisis par les directeurs de chaque direction générale. Certains d'entre-eux s'intéressaient déjà à la question, tandis que d'autres avaient de l'expérience dans des domaines tels la toxicomanie ou la délinquance. » Les 22 fonctionnaires ont été convoqués à des rencontres d'information.

L'intérêt du public

« En mars 1998, souligne Mme Denise Bariolade, un stage d'une semaine est prévu. Il y aura des intervenants aussi bien en psychiatrie ou du domaine juridique pour faire le tour de la question pour progressivement mettre les stagiaires à l'aise avec le dossier. Ce qui n'est pas évident ! Nous ne sommes pas des spécialistes. »

Depuis l'annonce officielle de l'implication du ministère de la jeunesse et des sports dans le dossier des sectes, de nombreux français ont écrit soit pour raconter leur témoignage, encourager les fonctionnaires ou, au contraire, dénoncer cette initiative gouvernementale. « Il est vrai que cela a redonné de l'espoir à beaucoup de gens qui ont trouvé un nouvel interlocuteur. Du coup, ils sont venus dans nos directions générales pour raconter leur histoire. Nos fonctionnaires ont été complètement envahis de demandes de la part du public. Nous les écoutons et nous les référons aux services gouvernementaux ou aux organismes spécialisés concernés. »

« Face à ces initiatives, confie Mme Bariolade, les grosses sectes ont répliqué par une offensive. Elles essaient de se défendre très vigoureusement. Par contre, les petites sectes ont l'air d'avoir pris des coups depuis l'engagement du gouvernement. Mais il en renaît constamment. Cela suppose une vigilance constante. »

Pour sa part, le ministère de l'Éducation nationale a créé une petite cellule chargée des relations avec l'Observatoire interministériel. Elle a vu le jour en mai 1996. Un des premiers constats de cette cellule est que les fonctionnaires du ministère se sentent impuissants devant la présence de sectes en milieu éducationnel. Pour faire face à cette situation, l'inspecteur général de l'Éducation nationale a commencé la formation d'environ 500 fonctionnaires. Les directeurs d'école qui le désirent peuvent également recevoir cette formation.

DEMAIN :
Le docteur Charles Berliner

Les Allemands se passionnent pour l'étrange et le spirituel

RALF ANDREAS
Ralf Andreas est journaliste indépendant à Munich et collaborateur de la *Süddeutsche Zeitung*. Il a rédigé ce texte pour le Réseau World Media qui regroupe une trentaine de grands quotidiens dont *La Presse*.

En 1995, les Allemands ont dépensé environ vingt millions de DM pour apprendre à interpréter la Lune : ils ont été plus de 600 000 à acheter un exemplaire de *Vom richtigen Zeitpunkt* (Connaître le bon moment), publié par un EDIS, petit éditeur munichois.

L'ésothérisme, ou science du secret, de l'étrange et du spirituel, a le vent en poupe dans cette partie de l'Allemagne. Munich, pourtant connue pour être le centre des sciences et des techniques, s'est transformée depuis quelques années en une forteresse de cette philosophie alternative, avec ses salons, ses maisons d'édition, ses cabinets de consultation, ses lieux de culte et de formation.

Au sud de Munich, dans la petite ville de Sauerlach, la société EDIS s'est spécialisée dans le commerce de livres touchant à l'ésothérisme. EDIS, qui propose 13 000 titres publiés par 300 maisons d'édition différentes, ainsi que des CD et des cassettes vidéos, se considère comme « l'entreprise la plus importante en son genre dans les pays de langue allemande ». L'un

de leurs ouvrages à succès, le *Guide de l'ésothérisme*, paru en 1993, ne cite pas moins de quarante méthodes pour accéder au « nouveau soi » dans la seule ville de Munich.

Autant de méthodes que l'on peut découvrir au Löwenbräukeller, un espace culturel au centre de la capitale bavaroise, où s'est ouverte la foire de l'ésothérisme. Moyennant un prix d'entrée de 15 DM, on peut y consulter cartomanciens, voyants, magnétiseurs, chiromanciens et autres photographes d'aura.

La théorie lunaire

Les calendriers lunaires en font partie. Apparu en Europe centrale, où les étoiles sont souvent dissimulées par un ciel nuageux, le calendrier lunaire nous indique ce que nous devons faire et ne pas faire en fonction des positions de la Lune.

Hedwig Grobmeier qui vit à Landshut, en Basse-Bavière, a lu le livre publié par EDIS avec enthousiasme. Cet ancien professeur d'économie s'est surtout intéressé aux passages consacrés à la cosmétique. « Aujourd'hui, la lune est en Capricorne explique-t-elle, c'est le meilleur moment pour s'occuper de ses ongles, ils durissent et sont moins cassants ». Si la lune traverse le Lion ou la Vierge, il faut aller chez le coiffeur ; mais se faire couper les cheveux sous le signe du Poisson entraîne — cela n'étonnera personne — la formation de pellicules.

Mais la théorie lunaire s'attache

surtout à la médecine, au jardinage, à l'agriculture et à la sylviculture. Elle est le pendant écolo de l'astrologie classique. C'est sans doute parce qu'elle est « plus facile à comprendre et à utiliser » qu'elle rencontre un tel succès, reconnaît Hedwig Grobmeier.

Il suffit de se procurer une liste indiquant pour chaque jour la phase de la lune, et le signe astrologique que traverse le satellite terrestre. Le reste consiste en une série de règles simples, qui ont, selon Hedwig Grobmeier, permis à des « fermes d'être épargnées par la vermine depuis des siècles parce que le bois a été coupé aux bonnes périodes ». Jusqu'à présent, les charmes qui se dégagent indéniablement de ce calendrier ont empêché toute réflexion critique et plus d'un fidèle de la lune se contente de citer le cas d'une grand-mère ou d'une grand-tante qui « elle aussi y croyait ». Apparemment, la famille est un gage de réussite suffisant.

Fleurs de Bach et OVNI

Autre valeur sûre de l'ésothérisme à l'allemande, « les fleurs de Bach ». « Mon but est la découverte du bien-être » affirme Madame Hell, qui a ouvert en 1994 dans le centre de Munich une boutique prospère appelée « Parfum et beauté ».

Elle y propose des petits flacons remplis d'essences de plantes qui, selon une théorie formulée par un médecin anglais des années 1930, présentent un « champ énergétique

benéfique pour le corps humain ». Les plantes à partir desquelles sont extraites ces essences fleurissent sur le sol bavarois, mais de nombreuses entreprises traitant d'ésothérisme importent néanmoins des teintures d'Amérique du Sud, d'Australie, de Hollande, d'Écosse, de Californie, du Texas ou d'Alaska.

Comment agissent les gouttes ? Et peut-on même dire qu'elles agissent ou, à l'instar des placebo, l'essentiel est-il d'y croire ? Madame Hell se contente de préciser que le traitement à l'aide d'essence de fleurs « ne remplace pas une visite chez le guérisseur ou le médecin ».

Enfin, les objets volants non identifiés, ou OVNI, remportent un succès considérable. L'un de leurs adeptes est Andreas von Rétyi, un jeune écrivain qui vit dans le nord de la Bavière.

Avant de s'intéresser aux OVNI, il a publié un livre sur l'astronomie. « Mon étude des météores et des météorites me ramenait constamment à des récits concernant des phénomènes optiques, confie von Rétyi. Au cours de mes travaux, j'ai rencontré, non seulement dans les observations actuelles mais aussi dans des chroniques vieilles de plusieurs siècles, des cas réfractaires aux explications conventionnelles ».

L'auteur s'est lancé dans des recherches, a interrogé des témoins, a étudié minutieusement des documents. Entre-temps, il a publié deux livres sur ce phénomène : *Wir*

sind nicht allein (Nous ne sommes pas seuls) et *Das Alien-Imperium* (L'empire étranger).

« Dans les conversations privées, ajoute-t-il, j'ai constaté l'intérêt des astronomes pour le problème des OVNI. Toutefois, personne ne tient à faire de déclarations positives dans ce sens — une réputation est très vite perdue. »

Pourquoi les sciences ésotériques connaissent-elles un tel succès ? On oppose souvent l'environnement technologique et sans âme dans lequel nous vivons à nos besoins de spiritualité.

Chercheurs et ingénieurs ne seraient pas en mesure de nous expliquer le sens de notre existence, c'est pourquoi nous nous réfugions dans l'ésothérisme qui nous propose une conception de l'homme et du monde intégrale.

Pourtant les « croyants » ne donnent pas l'impression d'être des fanatiques aux comportements irrationnels. Au contraire, ils font preuve de sens logique, d'intelligence et de soif de savoir. Alors ? Depuis le début des années 1970, on constate en Allemagne un phénomène de critique de la science et de la technique, dont on trouve régulièrement trace dans les médias.

Les mystères de la nature et de l'univers fascinent néanmoins toujours autant et lorsque la science traditionnelle est discréditée, on se fabrique tout simplement sa propre science — avec des fleurs sauvages, des phases lunaires ou des extraterrestres.

Plus

Le jumelage, pour mettre un visage sur l'immigration

L'intégration sociale des immigrants est souvent gênée par une certaine « indifférence » des Québécois dits de souche



François Berger

La société québécoise cherche de nouveaux moyens d'intégrer les immigrants, au moment où les personnes nées à l'étranger n'ont jamais été aussi nombreuses depuis un siècle au Québec comme l'a constaté Statistique Canada cette semaine.

Les 665 000 immigrants vivant au Québec représentent près d'un Québécois sur dix, presque un habitant sur cinq dans la région de Montréal et plus d'un sur trois dans la ville centrale, selon les chiffres officiels. Mais leur intégration à la société francophone est difficile, constatent les organismes communautaires chargés de les accueillir et de les guider avec l'aide financière du gouvernement.

L'intégration économique des immigrants est de plus en plus difficile, puisque les emplois sont rares, et l'on assiste à une « dégradation des conditions de vie des nouveaux arrivants », écrit dans son rapport annuel le centre L'Hirondelle, qui a donné des services l'an dernier à 3 400 immigrants dans le cœur de la métropole. En fait, le chômage touche deux fois plus les immigrants que l'ensemble de la population.

D'autre part, l'intégration sociale des immigrants est elle aussi gênée, non seulement par la méconnaissance de la langue (deux fois sur trois, les nouveaux arrivants ne connaissent pas le français), mais aussi par une certaine « indifférence » des Québécois dits de souche, croit Mme Pascale Chanoux, du Centre social d'aide aux immigrants.

Cette « indifférence » est manifeste, dit Mme Chanoux, dans le manque d'empressement des Québécois à accompagner les immigrants dans des projets de jumelage, qui constituent un de ces nouveaux moyens d'intégrer les immigrants à la société québécoise. Pour chaque Québécois ou famille québécoise qui est jumelée à un immigrant ou à une famille immigrante, il y a deux autres immigrants qui attendent, dit-elle.

Le jumelage d'immigrants consiste à appairer, durant généralement un an, des nouveaux arrivants avec des citoyens de la société d'accueil qui les initient à leur façon de vivre. Moyen d'intégration relativement récent au Québec, le jumelage s'est développé lentement il y a dix ans pour atteindre aujourd'hui une ampleur appréciable, avec quelque 1 500 immigrants jumelés annuellement par une trentaine d'organismes. Cela représente un immigrant sur vingt, mais la demande est trois fois plus grande.

Les difficultés

« Nous avons de la difficulté à recruter des Québécois pour ces



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Un beau «jumelage», hier, pour Anderson Auguste, d'origine haïtienne, qui recevait «officiellement» la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, venue présenter à Montréal son projet de politique sur l'intégration scolaire des minorités. Anderson, élève de deuxième année du primaire, a été élu «député» de son école Saint-Jean-de-la-Croix, comme treize autres de ses camarades qui recevaient aussi Mme Marois.

projets », dit Richard Ryan, un pionnier de cette formule d'intégration et porte-parole de Réseau jumelage interculturel, un regroupement d'une quinzaine d'organismes communautaires qui veulent étendre le procédé partout au Québec. Le Réseau a déjà attiré les centrales syndicales, les groupes de femmes et de personnes âgées ainsi que les associations étudiantes des collèges et des universités dans un partenariat visant à promouvoir le jumelage d'immigrants auprès du grand public. Même la Société Saint-Jean-Baptiste s'y est associée.

Le jumelage permet de « mettre un visage sur l'immigration », dit encore M. Ryan. Il permet aussi de briser l'isolement, autant celui dont souffrent les immigrants que celui souvent vécu par les Québécois de souche eux-mêmes. C'est un moyen d'intégration très efficace, disent les organismes d'accueil des immigrants. À L'Hirondelle, par exemple, on note que 40 % des jumelages se

À L'Hirondelle, on note que 40 % des jumelages se prolongent en amitié bien au-delà de la période prévue d'une année.

prolongent en amitié bien au-delà de la période prévue d'une année.

Le jumelage est « intéressant mais engageant », souligne soeur Lorette Langlais, du Centre social d'aide aux immigrants. C'est peut-être pour cela que les Québécois sont apparemment peu enclins à accompagner des immigrants, dit-elle.

L'ethnologue Anne Martin, de

l'Université Laval, croit pour sa part que le faible engouement des Québécois peut s'expliquer par le fait que les projets de jumelage sont peu connus du public. Déjà, des organismes communautaires vont jusqu'à placer des annonces dans les journaux de quartier, avec photos à l'appui, dans le but de faire des jumelages, et d'autres tentent d'intéresser les grandes entreprises à ce type de projet.

Mme Martin, qui prépare une thèse de doctorat sur le rôle des partenaires sociaux dans l'intégration des immigrants, préconise même la mise sur pied dans les quartiers de comités de citoyens voués à l'intégration des immigrants. Une idée qui cadre bien avec la volonté du gouvernement québécois de mettre de l'avant le concept de « citoyenneté », comme il le fait avec la Semaine québécoise de la citoyenneté lancée hier (il n'y a pas bien sûr de citoyenneté nationale québécoise, puisque Québec ne délivre pas de passeport, mais plutôt une « citoyenneté civique »).

Les projets de jumelage se heurtent d'autre part à l'omniprésent obstacle du financement. Il en coûte en moyenne 1 000 \$ par année pour financer un jumelage, sous forme de temps consacré aux projets par les organismes communautaires.

Or, les budgets du ministère sont en régression (réduction de 6,6 % depuis deux ans) et le jumelage d'immigrants n'a obtenu à Montréal, où sont concentrés les immigrants, que 526 000 \$ du gouvernement en 1997-98 pour 308 nouveaux jumelages et la poursuite de 263 autres.



Outre l'intégration sociale, l'intégration économique des immigrants est de plus en plus difficile, puisque les emplois sont rares, et l'on assiste à une « dégradation des conditions de vie des nouveaux arrivants », écrit dans son rapport annuel le centre L'Hirondelle. En fait, le chômage touche deux fois plus les immigrants que l'ensemble de la population.

« Ce n'est pas une agence matrimoniale »

« Ce n'est pas une agence matrimoniale », prévient Ghislaine Labelle, responsable des projets de jumelage d'immigrants à L'Hirondelle, un organisme d'accueil des nouveaux arrivants à Montréal.

Le jumelage des immigrants avec des Québécois dits de souche répond à une éthique précise : on jumelle généralement des hommes avec des hommes, des femmes avec des femmes et des familles avec des familles. Il arrive cependant qu'on puisse jumeler un homme avec une femme âgée, par exemple.

Mais cela ne se fait pas à l'aveuglette, les personnes des deux côtés sont évaluées en fonction de leurs motivations, de leur disponibilité et de leurs intérêts communs, dit Mme Labelle. On les rencontre en entrevue individuelle, puis ensemble. L'organisme offre même aux Québécois d'origine des séances de formation préparatoire au jumelage.

« Ce n'est pas tout le monde qui peut être jumelé ; c'est aussi une question de personnalité », ajoute-t-elle en remarquant que les femmes immigrantes et celles de la société d'accueil vont plus facilement que les hommes établir le contact. Chez les immigrants, les hommes se joignent plus tard, quand le contact est déjà bien amorcé par les femmes !

La famille québécoise (L'Hirondelle accorde priorité aux jumelages familiaux) doit être en mesure de consacrer quelques heures par semaine aux immigrants jumelés et elle doit prendre un « engagement moral » d'une année.

Le centre L'Hirondelle a été le premier, en

1987, à faire du jumelage d'immigrants à Montréal. Dix ans plus tard, il est imité par une trentaine d'organismes communautaires. Ces derniers sont les mieux placés dans ce genre de projet d'intégration puisqu'ils reçoivent la moitié de tous les nouveaux immigrants qui débarquent au Québec.

Le jumelage « n'est pas du bénévolat », avertit Chantale Chanoux, du Centre social d'aide aux immigrants. En fait, le Québécois « y trouve son compte » autant que l'immigrant, en découvrant une autre culture.

« Quand l'immigrant sort du Cofl, l'école pour immigrants où l'on enseigne le français, il a souvent besoin du jumelage, dit-elle que pour pratiquer la langue », dit-elle.

Le ministère

Au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, « on croit beaucoup au jumelage », affirme Claude Amyot, responsable de la Direction des relations avec les partenaires, le service responsable

des organismes communautaires. Selon M. Amyot, il faut promouvoir davantage les projets de jumelage d'immigrants auprès du grand public et aussi tenter de plus en plus d'appairer les gens en fonction de leurs intérêts communs ou même de leur profession ou métier.

Dans la région de Québec, par exemple, la chambre de commerce locale participe au jumelage de gens d'affaires immigrants. La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a mis en marche à Montréal un projet de jumelage de jeunes professionnels immigrants avec leurs collègues d'origine québécoise.

Quinze organismes communautaires regroupés au sein du Réseau jumelage interculturel viennent de se doter d'un service téléphonique commun afin de promouvoir le jumelage parmi la population québécoise (téléphone à Montréal : 990-5193).

Plus

Les flambeurs de Bangkok ne font plus recette

La Thaïlande aura plus de mal à s'en sortir que les autres «petits dragons» d'Asie du Sud-Est

ARNAUD RODIER
Le Figaro, BANGKOK

Pays par qui le scandale est arrivé, la Thaïlande est aussi celui qui risque de s'en tirer le plus mal. Dans la foulée des autres places financières asiatiques, la Bourse de Bangkok continue d'être perturbée, atteignant son niveau le plus bas depuis quatre mois. Sur place, on ne parle que de faillites et de dépôts de bilan. Des hommes d'affaires s'enfuient à l'étranger. Certains se suicident même. Le tout sur fond de corruption généralisée.

Ici, tout est du racket. Le système bancaire est pourri. Il y a, d'un côté, les pauvres et, de l'autre, ceux qui s'en mettent plein les poches, accuse sans nuance un homme d'affaires français.

La semaine dernière, les cols blancs sont descendus dans la rue. La dernière fois, c'était il y a un mois, pour soutenir le gouvernement, et, disent certains, «ils avaient reçu 300 bahts pour manifester». Cette fois-ci, ils exprimaient spontanément leur «ras-le-bol» contre les licenciements, la hausse des prix dans les magasins, le rôle du Fonds monétaire international (FMI). Ils demandaient surtout la démission du premier ministre, Chavalit Yongchaiyudh.

Une démission autour de laquelle le suspense a soigneusement été entretenu pendant trois jours. Toutes les heures les «flashes» se sont succédés sur les écrans de télévision.

Mais la montagne a accouché d'une souris. Chavalit a simplement renouvelé son gouvernement.

«Ici, tout est du racket. Le système bancaire est pourri. Il y a, d'un côté, les pauvres et, de l'autre, ceux qui s'en mettent plein les poches.»

Nommant, pour calmer le jeu, un professionnel, Kosit Pampiemras, transfuge de la Bangkok Bank, à la tête du ministère des Finances.

Sans attendre que l'encre soit sèche

Le tour de passe-passe ne plaît à personne. Il apparaît comme une manière trop flagrante de s'accrocher au pouvoir à n'importe quel prix. «La philosophie thaïlandaise est simple: quand on a les deux pieds dans le gruyère, on n'en sort qu'à coups de pied au derrière», s'insurge un industriel. Ce qu'un autre confirme d'une manière à peine moins imagée: «En politique, on regarde d'abord ce que son poste rapporte en monnaie sonnante et trébuchante, et l'on s'y maintient le plus longtemps possible.»

Depuis l'explosion de la crise monétaire, en juillet dernier, le baht a perdu plus de 50% de sa valeur par rapport au dollar américain.

Les investissements ont plongé de 70% depuis le début de l'année. Dans les provinces du sud, soixante-six projets seulement ont vu le jour, contre quatre-vingts pour les neuf premiers mois de l'an dernier, représentant 8,8 milliards de bahts (1 baht = 0,0358 \$ Can et 0,0255 \$ US) au lieu de 29,7 milliards. Les créations d'emplois ont baissé de 19%. Et les licenciements se multiplient. «Ils sont d'ores et déjà plusieurs milliers, et cela ne peut que continuer», affirme un banquier.

Le FMI, qui était pourtant fermement décidé à soutenir le pays, et qui lui a accordé 17,2 milliards de dollars US, menace aujourd'hui de faire machine arrière. Motif: le

gouvernement traîne trop les pieds pour mettre en place le plan d'austérité promis. Le premier ministre promet chaque semaine des mesures concrètes qui ne voient pas le jour. Elles se heurtent régulièrement aux querelles politiques qui les font avorter. Comme presque tout le reste dans ce pays où l'économie et le pouvoir ne connaissent pas de frontières.

Le remaniement actuel en est l'exemple flagrant. Chavalit avait annoncé une taxe sur l'essence qui devait rapporter 24 milliards de bahts à l'État. Les financiers internationaux y voyaient l'amorce d'une volonté réelle de redresser la situation. Mais quarante-huit heures plus tard le premier ministre la retirait par peur des remous qu'elle risquait de provoquer. Entraînant du même coup la démission de l'ancien ministre des Finances, Thanon Bidaya.

«On attend des mesures concrètes. Celle-là l'était. Malheureusement dès que le gouvernement prend une décision, il fait machine arrière sans attendre que l'encre soit sèche», regrette un Français. «Quand on se décide à agir avec trois mois de retard pour finalement ne rien faire, les bras vous en tombent.»

À Bangkok, les chantiers continuent à pousser comme des champignons. Les piliers du métro défoncent l'avenue Rama 1 en face de l'inévitable Planet Hollywood. D'immenses panneaux annoncent de nouveaux hôtels. Il n'est pas rare de voir une Ferrari coincée dans les embouteillages. Peut-être pas pour longtemps.

Conditions rocambolesques

Au grand magasin Sogo, en plein centre des affaires, on solde à tous les étages: moins vingt, moins trente, moins cinquante pour cent... Les classes moyennes sont désorientées. Les milieux d'affaires affichent ouvertement leur mécontentement.

Pas moins de cinquante-huit so-

ciétés financières sont suspendues, endettées jusqu'au cou. Les banques qui en sont actionnaires, parmi lesquelles des françaises, ne peuvent rien négocier. «Que voulez-vous que l'on fasse d'autre?» interroge l'une d'entre elles.

D'importants chantiers sont attribués dans des conditions rocambolesques. L'un d'entre eux, soumissionné par une entreprise étrangère pour 35 millions de bahts, a été attribué à un Thaïlandais pour 120 millions! De l'avis des spécialistes, il n'en coûtait pas plus de 60. «Les 60 millions supplémentaires, le gouvernement les a mis dans sa poche», juge, fataliste, un industriel.

D'autres s'arrêtent purement et simplement. Philipp Holzmann vient de se retirer d'un pont évalué à 2,5 milliards de bahts. Les travaux devaient commencer en août. Les retards pris sur l'aménagement du terrain et les imbroglios politiques qu'il suscitait ont obligé l'entreprise à laisser tomber.

Au poste d'expansion économique française, on est débordé. Les rendez-vous sont reportés pour être annulés. «La crise frappe de plein fouet les entreprises qui ont investi pour vendre sur le marché local. En absence de couverture de change, la dette libellée en devises s'est alourdie tandis que le problème de liquidités a rendu prohibitif le financement de l'activité courante de nos petites et moyennes entreprises», analyse la dernière Lettre de Thaïlande du poste.

Faire de l'argent, et vite

Les Français se veulent toutefois encore optimistes. «Les grands contrats ne seront plus au second semestre le moteur de nos exportations, mais les secteurs des télé-

communications et de l'énergie resteront dynamiques.»

En attendant, Bangkok n'est pas loin de brader son industrie. Le gouffre financier dans lequel se retrouvent les entreprises thaïlandaises va sans doute précipiter un certain nombre de ventes à des partenaires étrangers, et accélérer le processus de privatisation. Certains y voient des opportunités à ne pas manquer. D'autres prônent au contraire la plus grande prudence.

«La vérité est sans doute entre les deux», estime un gros industriel français. «Tous les projets ne vont pas s'effondrer. Il faut simplement être très sélectif. Mais le problème, dans ce pays, c'est qu'aucun gouvernement n'a la volonté politique d'investir à long terme. Ils veulent tous des retours sur investissement extrêmement rapides.»

Faire de l'argent, et vite. C'était sans doute vrai hier, plus aujourd'hui. «Mais ce n'est pas plus mal. Les golden boys thaïlandais finissaient par se montrer trop arrogants», lâche un expatrié à la table d'un petit restaurant de Pudong. Les flambeurs de Bangkok ne font plus recette.

Le gouvernement vient de promettre d'accélérer la réforme de la Constitution. Elle devrait mieux séparer

l'économie du politique. Mais ce qui manque le plus, tranche un banquier, c'est la confiance. «Nous sommes confrontés à une absence totale de liquidités qui ne peuvent revenir qu'avec la confiance. Or cette confiance ne reviendra elle-même que si le problème politique est résolu.»

Encore faudrait-il que le gouvernement en soit, un jour, persuadé.

À Bangkok, il n'est pas rare de voir une Ferrari coincée dans les embouteillages. Peut-être pas pour longtemps.

Confronté à la récession, le Japon vit une crise de l'emploi

JIN NAKAMURA

Journaliste économique au Yomiuri Shimbun de Tokyo, l'auteur a rédigé ce texte pour le Réseau World Media qui regroupe une trentaine de grands quotidiens dont La Presse.

L'entreprise japonaise Akai, connue à l'étranger pour ses magnétoscopes et son matériel audio, voyait ses bénéfices diminuer en raison d'un yen fort. Elle voulait donc délocaliser sa production hors du Japon.

Début 1995, elle a donc soit licencié, soit encouragé près de 40% de ses 1 100 ouvriers à partir.

Une réduction aussi draconienne de son personnel était autrefois impensable dans un pays où l'emploi à vie est traditionnellement considéré comme un avantage acquis. Mais aujourd'hui, alors que le Japon est confronté à une récession prolongée, nombre d'entreprises commencent à rechercher des moyens de sortir de ce système, de la règle du salaire à l'ancienneté et des méthodes restrictives de recrutement, qui lient l'évaluation des salariés potentiels à leur niveau d'études.

Le taux de chômage au Japon a triplé au cours de ces trente dernières années. Il s'est limité à 1% pendant la période de croissance des années 1960; il a ensuite grimpé à 2% dans les années 1980, après les deux crises pétrolières, puis à 3% à partir de 1990, suite à l'effondrement de l'illusion qu'était le succès économique nippon. On s'attend à voir ce taux poursuivre sa progression, puisque beaucoup d'entreprises ont prévu de remettre à plat leur organisation et délocaliser leur production à l'étranger.

Les employeurs japonais hésitent toutefois toujours à recourir aux licenciements massifs. Ils préfèrent diminuer les embauches et inciter les salariés en place à anticiper leur départ à la retraite. Le personnel excédentaire n'est pas systématiquement mis à la porte; il est plutôt muté à des postes moins qualifiés.

La rémunération

Le constructeur automobile



Le taux de chômage au Japon a triplé au cours de ces trente dernières années, passant de 1% pendant la période de croissance des années 1960 à 3% à partir de 1990, suite à l'effondrement de l'illusion qu'était le succès économique nippon. On s'attend à voir ce taux poursuivre sa progression.

Toyota, par exemple, exige que les employés qui, à cinquante ans, ne sont toujours pas promus responsables de secteur ou qui, à 53 ans, ne sont pas adjoints au chef de service soient affectés à des postes de «spécialistes». Le mot «spécialiste» ne veut pas dire ici que l'employé concerné exploitera une compétence particulière; il s'agit ni plus ni moins d'un retour en arrière.

Les conditions imposées par le constructeur étaient autrefois moins strictes: Toyota attendait en effet l'âge de 55 ans avant de transférer ses salariés ordinaires vers des postes de «spécialistes».

Deuxième caractéristique du système japonais: la progression annuelle des rémunérations. Elle connaît aujourd'hui un ralentissement. Les salaires ont augmenté en 1993 de 0,7% à peine par rapport à l'an-

née précédente, alors que l'accroissement était de 1,4% en 1992 et de 4,7% en 1990. Les entreprises cherchent aujourd'hui à ralentir la progression des salaires, car le salaire japonais moyen est devenu, grâce à un yen fort, l'employé le mieux payé du monde.

Plusieurs entreprises vont même jusqu'à réserver les augmentations de salaires aux employés qui ont reçu une promotion. D'autres compagnies, quant à elles, réduisent leurs coûts de personnel en diminuant le nombre de directeurs de département et de chefs de service. L'entreprise d'exploitation minière et sidérurgique Mitsui a mis en place un système de rémunération pour ses directeurs de filiales. Leurs rémunérations sont désormais fonction de performances de leur unité.

Après un entretien avec leurs di-

recteurs de filiale, les dirigeants de Mitsui établissent des objectifs annuels. Les résultats atteints sont alors comparés aux objectifs et notés de 1 à 5. Ce système peut générer une différence de salaire de quatre millions de yens par an (environ 40 000 dollars). De plus en plus d'entreprises adoptent cette grille de rémunération pour leurs patrons de département et de service.

Jusqu'ici, les salaires des employés japonais progressaient avec l'âge. Mais un nombre croissant de compagnies préfèrent aujourd'hui calculer les rémunérations en fonction des performances et des compétences de chaque individu.

Recrutement

Dernière spécificité de l'emploi au Japon: le système de recrutement. Cela fait des années que les

grandes entreprises embauchent uniquement des étudiants provenant des meilleures universités, parce qu'elles sont persuadées que les étudiants exceptionnels produisent des salariés exceptionnels. Les lauréats issus d'universités de deuxième ou troisième catégorie ne sont, eux, acceptés que par des entreprises petites ou moyennes. Certains arrivent parfois à entrer dans des grandes entreprises, mais seulement si celles-ci ont connu des difficultés économiques.

Cette politique pouvait fonctionner en période d'expansion, lorsque le chiffre d'affaires des entreprises augmentait et où elles se faisaient concurrence en vendant les mêmes produits. Mais cette époque est révolue. Les entreprises ont aujourd'hui besoin d'individus originaux et créatifs. Elles ne peuvent plus se contenter de prendre en compte le seul niveau d'études de tel ou tel employé potentiel.

Sony, par exemple, recrute aujourd'hui chacun de ses salariés sur ses qualités propres davantage que sur ses références. Pendant les entretiens d'embauche, l'entreprise ne demande même pas aux candidats où ils ont fait leurs études. Toyota devrait adopter prochainement les mêmes critères de recrutement.

La disparition du système d'emploi à vie, qui favorisait la fidélité du personnel vis-à-vis de l'employeur, pourrait avoir un effet bénéfique: beaucoup d'employés pourraient en effet se retourner vers leur famille et leur entourage. Cela dit, cette évolution est tout de même à double tranchant: malgré ses nombreux atouts, la disparition de l'emploi à vie pourrait devenir un élément déstabilisateur de la société à mesure que le nombre de chômeurs croît.

Autre conséquence possible: l'apparition de conflits entre les générations. Avec le système de progression des salaires à l'ancienneté, les jeunes salariés acceptaient des rémunérations basses parce qu'ils savaient qu'elles augmenteraient régulièrement. En fait, les salariés ne profitaient pas des avantages du système s'ils ne restaient pas fidèles toute leur vie au même employeur.

Plus

Le retour tranquille de l'Écosse vers l'indépendance

Édimbourg tourne désormais les yeux du côté de l'Union européenne



Gilles Toupin

envoyé spécial
ÉDIMBOURG

de l'union volontaire de l'Écosse et de l'Angleterre en 1707, coffre lumineux déposé dans une chambre scellée du château que l'écrivain Walter Scott fut autorisé à rouvrir en 1818.

Ces symboles sont encore aujourd'hui le témoignage fier de l'identité écossaise. Et il en sera sans doute ainsi de ce nouveau parlement que les Écossais se sont voté lors du référendum du 11 septembre dernier, un parlement qui leur redonnera le libre exercice démocratique du pouvoir sur leurs affaires intérieures.

Pour Grace, secrétaire universitaire dans la quarantaine qui est une nationaliste convaincue, la naissance à l'orée du millénaire d'un Parlement écossais est tout à fait exceptionnelle. « Je sens, confie-t-elle à *La Presse*, qu'enfin quelque chose va se passer en Écosse. Le référendum, ce n'est que la pierre angulaire de notre indépendance totale. Et j'espère qu'au cours de ma vie j'aurai le bonheur de voir ce jour arriver. »

Nous aurions pu croire, comme le jeune premier ministre britannique Tony Blair, que la décentralisation qu'il a proposée à l'Écosse aurait pu mettre un terme aux velléités indépendantistes de la nation écossaise. Pourtant, les voyageurs attentifs ne peuvent faire autrement que de constater la montée du Parti national écossais (PNE),

désormais deuxième parti d'Écosse devant les conservateurs, et la popularité de plus en plus croissante de l'option indépendantiste qui a reçu l'appui, dans des sondages récents, de près de 40 % de la population, ce qui représente une augmentation d'au moins 15 % depuis les années 70.

Un produit de Westminster

C'est que les Écossais savent bien que cette décentralisation à la Blair sous-entend que la souveraineté réside encore à Westminster. « La décentralisation, affirme David McCrone, sociologue à l'université d'Édimbourg, est un produit de Westminster. Si les gens ici ont voté en sa faveur, c'est que lorsque l'on vous donne l'occasion de faire un pas en avant, vous la saisissez. »

Et pour donner force d'exemple à ce qu'il avance, il rappelle que voici deux semaines le premier ministre britannique trouvait le moyen d'inaugurer le sommet du Commonwealth ici même à Édimbourg en interdisant les cornemuses et en ne mentionnant pas une seule fois l'Écosse dans son discours d'ouverture. « Les Anglais, commente Ged Martin, lui-même Anglais et professeur d'histoire au Centre d'études canadiennes de l'université d'Édimbourg, sont particulièrement insensibles à la diffé-

rence culturelle et nationale écossaise. En ce sens, la relation anglo-écossaise est très semblable à la relation américano-canadienne. »

« Ce que les Écossais reprochent aux Anglais, d'ajouter Grace, c'est de les avoir toujours traités comme des sous-fifres et d'avoir considéré leur pays comme une simple région de l'Angleterre. »

Pour Craig Milroy, porte-parole du PNE, après la Deuxième Guerre mondiale les Écossais étaient fiers d'être Britanniques parce qu'ils avaient combattu l'ennemi commun. « C'était, dit-il, une grande chose que d'appartenir à l'empire britannique. Aujourd'hui, une nouvelle génération est née sans lien avec cette identité britannique. L'empire n'est plus. Les gens se sentent davantage Européens que Britanniques. »

Rien de nouveau sous le soleil en somme, puisqu'en 1707, commente David McCrone, les Écossais disaient : « O.K. nous sommes un petit pays et nous cherchons un partenariat avec un plus grand pays. Aujourd'hui, ils disent encore qu'ils sont un petit pays et qu'ils cherchent un partenariat avec une plus grande union. Mais il ne s'agit plus cette fois de l'Angleterre, il s'agit de l'Union européenne. »

La «poll tax»

Les Écossais n'ont pas oublié, lorsque Mme Thatcher a tenté de leur imposer une année avant tout le monde sa fameuse « poll tax », que le traité d'union de 1707 précisait bien que les impôts seraient les mêmes pour les deux pays. Cette violation des termes de ce traité historique, aussi ancien était-il, fut un tournant capital pour le mouvement indépendantiste écossais. De plus, la révolution Thatcher n'avait aucune chance de prendre dans une Écosse où la mentalité était davantage collectiviste.

Aujourd'hui, si l'on se fie aux déclarations des dirigeants du PNE, Tony Blair arrive trop tard en proposant aux Écossais la reconstruction d'une Grande-Bretagne qui, à leurs yeux, est en pleine déliquescence.

L'Écosse voguera doucement vers son indépendance sans même que l'Angleterre s'en aperçoive. « Ils ne se sont même pas encore rendu compte, lance David McCrone, que l'Empire n'était plus. Le Parlement écossais décentralisé, ajoute-t-il, fonctionnera une vingtaine d'années et vers les années 2020 ou 2025, imperceptiblement, il gagnera de plus en plus de pouvoirs alors que Westminster en perdra. Pendant le premier quart du XXI^e siècle, si elle ne le devient pas légalement, l'Écosse deviendra de facto un État indépendant. »

Dans le rugueux et majestueux château médiéval qui domine les hauteurs de la vieille ville d'Édimbourg, les Honneurs du royaume d'Écosse, c'est-à-dire les anciens joyaux de la couronne, sont exposés au public en compagnie de la Pierre de la destinée sur laquelle les premiers rois d'Écosse étaient investis.

Dérobée par le roi anglais Édouard I^{er} en 1296, coupant ainsi court à quelque 400 ans de tradition, cette pierre fut jalousement conservée à Londres par les Anglais durant 700 ans jusqu'à son incroyable retour historique en Écosse l'année dernière. Quant aux Honneurs du royaume, ils avaient été mis dans un coffre lors

Économie: la partie, le set et le match aux indépendantistes

Le secrétaire d'État pour l'Écosse dans le cabinet de Tony Blair, M. Donald Dewar, est si convaincu du bien-fondé de la décentralisation qu'il en a défendu le principe pendant la campagne référendaire en affirmant qu'elle allait rehausser le profil international de la Grande-Bretagne et relancer les exportations, les investissements et le tourisme.

C'était, disent les gens du Parti national écossais (PNE), reconnaître implicitement le dynamisme du pays et, par le fait même, la viabilité économique du projet indépendantiste.

Car au-delà du fait que l'Écosse fut pendant mille ans un pays autonome, qu'elle possède sa propre culture et son propre système de lois inspiré du droit romain, l'indépendance se calcule aussi pour l'Écossais pragmatique en livres sterling, en shillings et en pence. L'Écosse, affirme les autonomistes, est devenue une force économique de premier plan en Europe.

Ainsi, le PNE et ses partisans font grand cas, dans leur campagne pour une Écosse entièrement indépendante, de l'argument économique. Comme l'explique à *La Presse* David McCrone, professeur de sociologie à l'université d'Édimbourg, « le projet indépendantiste est viable. Si l'Écosse devenait indépendante demain, peu de choses changeraient. Nous sommes économiquement extrêmement orientés vers l'extérieur. Nous exportons, par habitant, plus que n'importe quel autre pays au monde. Nous avons hérité, grâce à l'Empire, d'une économie internationale. »

En termes de création de richesses (mesurées selon le PIB par habitant), et en tenant compte du pétrole et du gaz de la mer du Nord, dont 90 % des réserves seraient la propriété de l'Écosse après l'indépendance, le pays se classerait juste après le Canada, c'est-à-dire au huitième rang des pays industrialisés de l'OCDE, avant même l'Allemagne (11^e) et le Royaume-Uni (17^e).

Il est vrai que le gaz et le pétrole font la force de l'Écosse. Le pays possède près de 70 % des réserves de pétrole de l'Europe. Et ces réserves, au rythme d'exploitation actuelle, assureront plus de trente années de production, soit suffisamment pour élargir la base industrielle du pays au cours du premier quart du prochain siècle. Les revenus annuels de la mer du Nord recommencent à augmenter après quelques années de déclin; ils sont de l'ordre de quelque 9,2 milliards de dollars par année, ce qui est considérable pour une économie de la taille de celle de l'Écosse.

Tourisme et industrie manufacturière

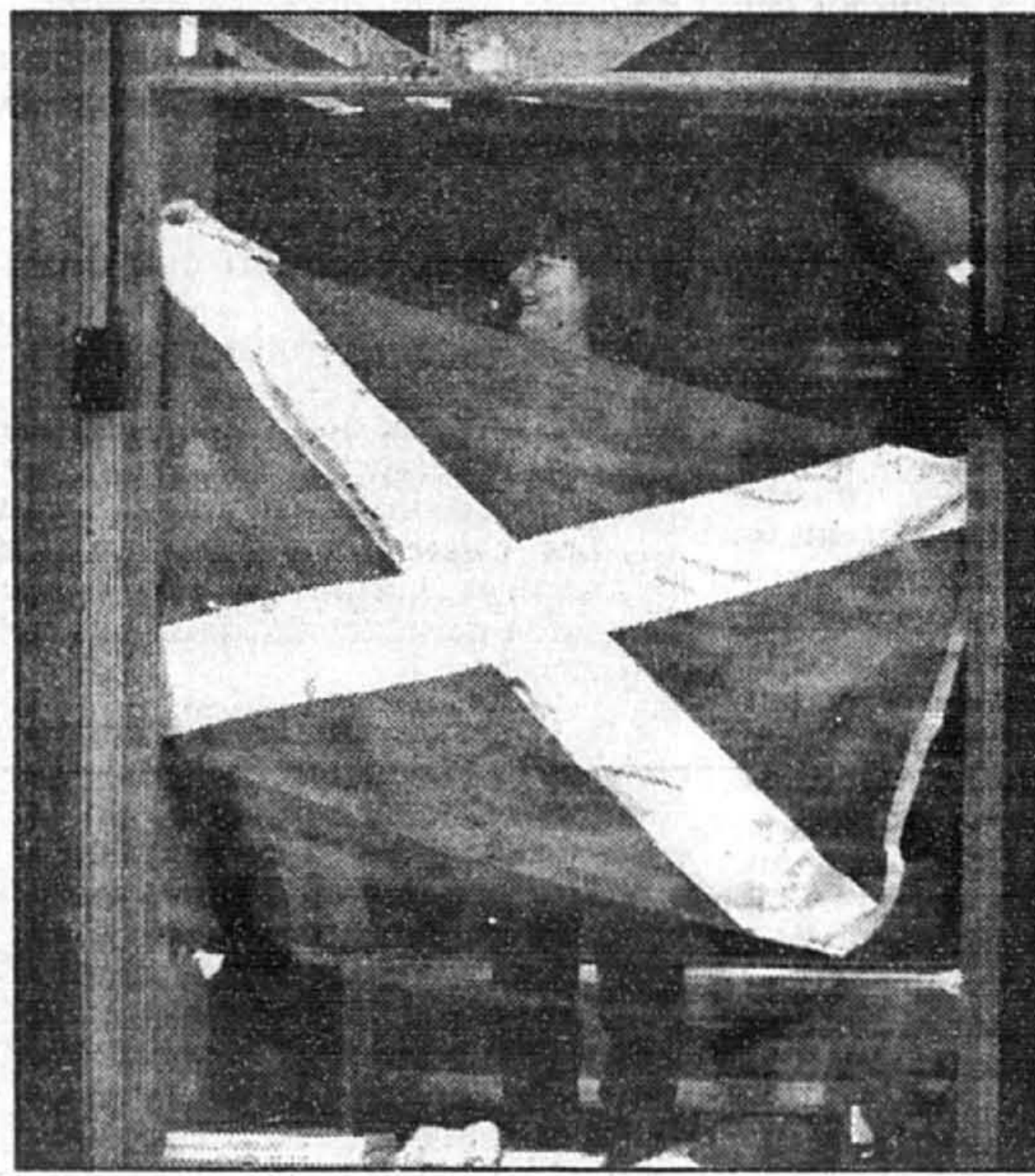
Avec ses châteaux, son histoire, ses décors enchanteurs et une nature idyllique, il est bien évident que le tourisme en Écosse est l'une des ressources potentielles les plus prometteuses du pays. Déjà, à l'heure actuelle, l'industrie touristique rapporte plus de cinq milliards de dollars par année et emploie quelque 175 000 personnes. L'indépendance, affirme le PNE, mettra davantage en valeur l'image de l'Écosse dans le monde et entraînera des retombées importantes pour cette industrie.

Quant à l'industrie manufacturière, il n'y a pas que le whisky qui fasse la gloire du pays. Avec 1,5 % seulement de la population de l'Europe, l'Écosse produit 13 % des semi-conducteurs du continent, 30 % des ordinateurs, 45 % des postes de travail et la moitié des guichets automatiques. Les exportations de l'Écosse en Europe sont ainsi de 55 % supérieures à celles de la Grande-Bretagne. Elles sont aussi supérieures à celles du Japon et de l'Allemagne combinées.

Ce n'est donc pas pour rien que beaucoup d'Écossais préfèrent quitter le bateau en perdition de ce qui n'a plus rien d'un empire. Ils constatent que le Royaume-Uni est en chute libre au sein des pays industrialisés. Depuis 1979, la moyenne de croissance économique de la Grande-Bretagne a été de 1,9 % par année. Sa devise s'est considérablement détériorée. Alors qu'en 1980 elle valait 2,30 \$ U.S., aujourd'hui elle tourne autour des 1,60 \$ U.S., soit 30 % de moins. Le déficit de la Grande-Bretagne est également le plus élevé de l'Europe après l'Italie et la Grèce et la dette nationale a plus que doublé depuis cinq ans.

Est-ce dans l'intérêt de l'Écosse, demandent les indépendantistes, l'Écosse riche de tant de ressources, de rester coller à une économie aussi défaillante que celle de la Grande-Bretagne? Ne vaut-il pas mieux se tourner vers l'Union européenne et les pleins bénéfices d'un membership à part entière?

Plusieurs politiciens de Londres ont longtemps prétendu que l'Écosse survivait grâce aux apports financiers du reste du royaume. Le 13 janvier dernier, le secrétaire en chef du Trésor, William Waldegrave, mettait un terme à ce mythe en dévoilant aux Communes que depuis 1979 l'Écosse avait donné 62 milliards de dollars de plus qu'elle n'avait reçu de Londres. Le gouvernement de Westminster, en dévoilant ces chiffres, ne pouvait faire plus belle contribution à la cause des indépendantistes écossais. « Partie, set et match pour l'Écosse! », avait alors conclu le leader du PNE, Alex Salmond.



Une jeune femme en train d'installer des drapeaux écossais durant la campagne référendaire.



La décentralisation que le premier ministre britannique Tony Blair a proposée à l'Écosse est loin d'avoir mis un terme aux velléités indépendantistes écossaises.

De larges pouvoirs... pour les affaires intérieures

Le 11 septembre dernier, les Écossais approuvaient par référendum avec une majorité impressionnante (74,3 %) le plan de décentralisation du gouvernement de Londres et la création d'un Parlement national à Édimbourg.

Après 290 ans d'un mariage de raison avec l'Angleterre, l'Écosse, cette « nation invisible » comme l'ont appelée bien souvent les nationalistes écossais, retrouvait une certaine visibilité et gagnait en autonomie tout en demeurant dans le giron de la Grande-Bretagne.

Mais là où les tenants de la décentralisation furent le plus surpris cette journée-là, ce fut lorsque les électeurs répondirent OUI (63,5 %) à la question portant sur l'octroi au futur Parlement d'Édimbourg du pouvoir d'augmenter ou de diminuer de 3 % le taux d'imposition établi par le Royaume-Uni. Il est rare dans le monde qu'une population vote en faveur de l'augmentation de ses impôts, même lorsqu'il s'agit d'une augmentation hypothétique.

Ce succès fracassant pour le jeune gouvernement de Tony Blair, ardent avocat d'un renouveau démocratique pour tout le Royaume-Uni, consacrait la fin de l'ère des lourds gouvernements centralisateurs. Il confondait de plus les sceptiques qui jusque-là avaient affirmé qu'il n'y avait pas de volonté de changement en Écosse.

Le résultat du référendum clamaient tout haut que l'Écosse, avec son caractère distinct, sa culture et son histoire, n'avait pas cessé d'exister en 1707 lorsque les rois d'Écosse devinrent roi d'Angleterre

et que le contrat d'union fit des deux entités un seul et même pays. Le monde avait changé, les circonstances qui avaient entraîné l'union avaient disparu et les cinq millions d'Écossais étaient mûrs pour des changements.

Mais quels changements? Quels pouvoirs ce nouveau Parlement de 129 membres, qui sera élu à la proportionnelle, allait-il réellement donner aux Écossais?

Les affaires intérieures

Une chose est certaine, cette nouvelle assemblée nationale ne fera pas de l'Écosse un État indépendant. Elle n'est même pas le prélude à la construction d'un État fédéraliste au Royaume-Uni. Elle aura pour tâche — ce qui en soi est un gain démocratique considérable — de gérer les affaires intérieures de la nation. L'Écosse récupérera le pouvoir d'élaborer ses propres politiques dans des champs de compétence aussi importants que ceux de la santé, de l'éducation, du système de lois et de la gestion des terres.

Le Parlement écossais, qui devrait être à l'oeuvre dès l'an 2000 si tout va bien, pourra légiférer également sur la formation de la main-d'oeuvre, les gouvernements locaux, certains aspects du transport, le travail social, le logement, le développement économique, l'environnement, le sport et les arts. De plus, l'exécutif écossais, qui sera dirigé par un premier ministre (First minister et non Prime Minister), prendra le relais des tâches qui sont actuellement la responsabilité de l'Office écossais et d'autres ministères écossais.

Il faut souligner cependant que l'actuelle fonction à Westminster du secrétaire d'État pour l'Écosse sera maintenue. L'Écosse continuera donc de jouer son rôle à l'intérieur du Royaume-Uni, n'affectant d'aucune façon la souveraineté du Parlement de Westminster, et la reine demeurera le chef d'État de l'union. De plus, le rôle de l'Écosse au sein de l'Union européenne sera toujours tributaire de celui de l'État membre, c'est-à-dire de la Grande-Bretagne.

Évidemment, ce Parlement n'a pas tous les pouvoirs. C'est Westminster qui continuera de veiller sur la Constitution du royaume, sur la politique étrangère, sur la défense et les questions de sécurité. Le gouvernement britannique gardera également le contrôle sur le système monétaire et les grandes politiques économiques. Il s'assurera du bon fonctionnement du marché commun intérieur, il légifèrera sur les lois du travail et il conservera la mainmise sur un aspect capital de la politique nationale: la sécurité sociale.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CUBA

Américain condamné

■ L'ombre du peloton d'exécution s'est éloignée de l'Américain Walter Van der Veer, accusé de « promotion d'action armée contre Cuba », mais les critiques des États-Unis sur les procès à Cuba ne désarment pas. Il aura fallu moins de cinq heures à la justice cubaine pour juger jeudi à huis-clos Walter Van der Veer, un électricien au chômage de Miami âgé de 46 ans contre qui l'accusation a finalement renoncé à demander la « peine de mort par fusillade ». Le tribunal provincial de La Havane doit se prononcer sur la réquisition de 20 années d'emprisonnement, la peine de prison maximale prévue par le Code pénal cubain. Pour la première fois, les autorités de La Havane ont autorisé la présence d'un avocat américain en qualité d'« observateur ».

d'après AFP

LIBYE

Sanctions maintenues

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu hier l'embargo aérien et sur les armes imposé à la Libye depuis 1992 pour son refus de coopérer dans l'attentat de Lockerbie. Le Conseil passe en revue tous les quatre mois les sanctions qui frappent la Libye. Un embargo aérien et sur les armes a été décrété par l'ONU contre Tripoli pour son refus de livrer aux justes américaines et britanniques deux Libyens accusés d'avoir organisé l'attentat contre un Boeing 747 de la compagnie Pan Am au-dessus de Lockerbie, en Écosse, en décembre 1988. L'attentat avait fait 270 morts. La France a aussi demandé à juger quatre ressortissants libyens impliqués dans un attentat contre un DC-10 de la compagnie UTA, en septembre 1989, au-dessus du Niger, et qui avait fait 170 morts.

d'après AFP

ALGÉRIE

Chroniqueur disparu

■ La rédaction du quotidien privé *El Watan* était toujours sans nouvelles hier de son chroniqueur Yassir Benmiloud, porté disparu depuis mercredi après-midi. Les services du porte-parole du gouvernement ont démenti « fermement » toute relation des services de sécurité avec cette disparition. Benmiloud devait être entendu, au même titre que le directeur de *El Watan*, Omar Belhouchet, au sujet d'un billet au ton caustique mettant en cause le président Liamine Zéroual et deux hauts responsables algériens. Selon son avocat, Belhouchet a été condamné mercredi à un an de prison ferme pour des déclarations dans lesquelles il mettait en cause la responsabilité du pouvoir dans l'assassinat de certains journalistes. Le département d'État américain s'est dit « troublé par cette restriction supplémentaire à la liberté de la presse en Algérie ».

d'après AFP

MOSSAD

Netanyahu interrogé

■ Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a été entendu hier, pour la deuxième fois, par la commission d'enquête sur la tentative d'assassinat de Khaled Mechaal, un responsable du Hamas à Amman. M. Netanyahu, dont dépendent les services secrets (Mossad), avait déjà déposé devant la commission le 24 octobre et lui avait présenté les renseignements dont il disposait avant de donner son feu vert à cette opération. Il avait précisé qu'il assumait la « responsabilité globale » des actions des services secrets, mais il avait exclu de démissionner après le désastre d'Amman, comme l'a réclaté son prédécesseur travailliste Shimon Peres. Le chef du Mossad Danny Yatom a imputé, il y a quelques jours, à M. Netanyahu la responsabilité de l'attentat



Benjamin Netanyahu

d'après AFP

En effet, même si les autres syndicats ont accusé la CFDT d'avoir trahi les intérêts des chauffeurs routiers, les barrages ont commen-

Octobre 1917 fut une « erreur fatale »

— Boris Eltsine,

lors du 80^e anniversaire de la Révolution

d'après AFP
MOSCOU

Plusieurs dizaines de milliers de communistes russes ont célébré hier les 80 ans de la Révolution d'octobre 1917, un événement que le président Boris Eltsine a qualifié « d'erreur historique fatale ».

M. Eltsine, dans une allocution télédiffusée, a dénoncé le bain de sang qui a suivi la prise du pouvoir par les bolchéviks. Il a tout juste reconnu qu'il s'agissait d'une date « mémorable ».

« Il faut comprendre et pardonner aux auteurs de cette erreur historique fatale : placer une idée utopique au-dessus de la vie des gens », a ajouté M. Eltsine.

« C'est la Révolution qui a déclenché le conflit au sein de la société. Qui a poussé les Russes dans une guerre civile fratricide. (...) Qui nous a coupés pendant longtemps de la communauté mondiale », a-t-il souligné.

« Nous étions les chevaliers du cosmos, alors que nous roulions sur des routes défoncées », a résumé le président russe, ironisant sur les priorités économiques et scientifiques de l'ère soviétique, qui recherchait les résultats éclatants au détriment du bien-être de l'individu.

Boris Eltsine lui-même a reconnu être allé « autrefois aux défilés », s'être « tenu dans les tribunes ». Mais aujourd'hui, « je vois (en cette date) une leçon d'histoire. Une leçon qui vaut la peine d'être toujours conservée comme une date historique dans le calendrier », a estimé Boris Eltsine.

Transformant le 7 novembre en jour du souvenir des victimes de la Révolution, il a annoncé l'érection prochaine d'un monument aux morts de la guerre civile. « Un monument général, et pour les Blancs, et pour les Rouges. Un monument dédié à la foi et aux erreurs. Au courage et aux souffrances d'un peuple. Le premier monument russe dédié à des gens que le destin a placés à des côtés opposés des barricades. »

Comme chaque année, les militants de Saint-Petersbourg, berceau de la révolution, se sont plus massivement mobilisés que les Moscovites : ils étaient 35 000 devant le



PHOTO AFP

Accordéon au poing, cette militante communiste a tenu hier à faire savoir de quel côté penche son cœur dans la Russie actuelle, lors d'une manifestation de son parti à Saint-Petersbourg.

palais d'Hiver contre 10 000 dans la capitale.

À Moscou, brandissant d'innombrables drapeaux rouges avec la faucille et le marteau et des portraits de Lénine, les manifestants ont défilé dans la matinée, au son des traditionnels chants révolutionnaires et patriotiques ou de la Marseillaise, bloquant complètement le centre-ville.

Les partisans du Parti communiste de la Fédération de Russie de Guennadi Ziouganov, ceux de la « Russie du travail » de l'extrémiste Viktor Anpilov ou d'autres groupuscules de gauche ont marché en ordre dispersé de la Place Kaloujskaïa, ex-place d'Octobre où se dresse toujours une gigantesque statue de Lénine, jusqu'à la place de la Loubianka, siège de l'ex-KGB.

Là, ils ont entendu les leaders des différents mouvements communistes dont M. Ziouganov qui a

appelé « à la renaissance de la Russie socialiste et des idées de la grande Révolution d'octobre ». Il faut « chasser la clique au pouvoir » en Russie mais « uniquement par des moyens pacifiques », a clamé M. Ziouganov.

« Les révolutions surviennent lorsqu'il y a un désaccord profond entre le peuple et le pouvoir comme c'était le cas il y a 80 ans », a-t-il poursuivi laissant entendre que la situation actuelle était également critique.

Par une matinée sombre et froide, la foule en majorité composée de personnes âgées a conspué le pouvoir actuel en criant « À bas Eltsine », « Eltsine, ennemi du peuple ». Ce jour sacro-saint en ex-URSS, pour la dernière fois fêté par une parade militaire en 1990, a été l'occasion de manifestations plus discrètes dans le reste du pays, comme à Sébastopol et Kazan où ils étaient 2000 à chaque fois.

Washington appelle à la riposte contre l'Irak

d'après AFP et AP
NEW YORK

Les États-Unis, prenant acte de l'échec de la diplomatie pour faire céder l'Irak, accentuent leurs pressions pour que l'ONU adopte des sanctions supplémentaires ou des représailles militaires contre Bagdad.

Le Conseil de sécurité devra examiner lundi sa riposte après que l'Irak eut renouvelé hier son refus de revenir sur l'expulsion des experts américains de la Commission spéciale sur le désarmement, qui est à l'origine de la crise.

Washington a par ailleurs prévenu Bagdad que toute tentative d'abattre l'avion espion U-2 prêt à l'ONU et qui reprendra ses vols lundi, serait un « acte d'hostilité » et pourrait donc entraîner une représaille immédiate.

Le secrétaire général de l'ONU

Kofi Annan avait dépêché trois émissaires à Bagdad pour tenter de résoudre pacifiquement cette confrontation, mais ils ont quitté hier Bagdad les mains vides.

Washington, qui n'avait donné qu'à contre-cœur son feu vert à l'initiative de Kofi Annan, s'est senti libre hier d'appeler ses partenaires plus réticents, comme la Russie et la France, à la fermeté.

Depuis le début de la crise, les États-Unis cherchent toutefois à ne pas agir unilatéralement et à obtenir une position unanime du Conseil de sécurité, ce qui implique le ralliement de la Chine, de la Russie et de la France à leurs vues.

Le président Jacques Chirac, en visite à Londres, a semblé prendre ses distances en soulignant que « la France n'est pas, en principe, favorable aux méthodes brutales, en particulier le recours à la force ou les sanctions ». Il a toutefois souli-

gné la nécessité pour l'Irak de respecter les résolutions des Nations unies qui impliquent un libre accès des inspecteurs de l'ONU sur tous les sites suspects en Irak.

Le président Clinton a convenu que, avant toute action, il devait consulter ses alliés. « Nous devons leur donner une chance de se faire entendre et voir ce que nous allons faire », a dit M. Clinton.

Parmi la panoplie de sanctions, le porte-parole du département d'État, James Rubin, a évoqué la mise en place de restrictions de voyage pour des responsables irakiens, prévues par la résolution 1134 votée le 23 octobre par le Conseil de sécurité.

C'est à la suite de ce vote que Bagdad a décidé de cesser sa coopération avec les experts américains de la Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (UNSCOM).

Déroute syndicale chez les routiers de France

d'après AP et AFP
PARIS

Le mouvement de grève des routiers français a commencé à s'effriter hier sur fond de divisions syndicales, après la signature d'un protocole d'accord entre le patronat et la CFDT, principal syndicat de la profession. Malgré l'appel des syndicats CGT et Force ouvrière (FO) à la poursuite des barrages, la tendance était partout à la reprise du travail.

En effet, même si les autres syndicats ont accusé la CFDT d'avoir trahi les intérêts des chauffeurs routiers, les barrages ont commen-

cé à être levés dès la matinée. En fin de journée, seuls 17 barrages routiers, étaient encore en place sur les routes de France.

Dans les pires moments du conflit engagé dimanche dernier par les routiers grévistes, le nombre de barrages avait dépassé les 180. La majorité des barrages encore en place hier se situe en Provence-Côte d'Azur et dans le Languedoc-Roussillon (sud).

« Globalement les routiers peuvent sortir très fiers de la situation », a estimé hier le négociateur CFDT Joël le Coq, se félicitant de la réorganisation du système de rémunération et des « augmentations substantielles » de salaire.

Le secrétaire général du syndicat FO-Transports (indépendant), Roger Poletti, a par contre dénoncé la signature de cet accord qui « livre pieds et poings liés des chauffeurs routiers à leurs patrons ».

Le texte prévoit notamment une revalorisation des salaires de 6 % à titre rétroactif à partir du 1^{er} octobre 1997, pour parvenir au 1^{er} juillet 2000 à une rémunération mensuelle de 1700 dollars pour 200 heures de travail, soit une augmentation de 21 %. Il instaure également une réforme profonde du système salarial en vigueur dans la profession.

Malgré l'incertitude que la désu-

De A à Z

JON BOYLE

de l'Agence France-Presse
OULIANOVSK, Russie

Petit abécédaire de la Révolution russe, dont le 80^e anniversaire fut célébré hier :

A, comme l'arrestation de Lénine en 1895 pour agitation révolutionnaire. Après deux ans de prison sans jugement il est envoyé en Sibérie.

B, comme bolchévik, la fraction majoritaire du Parti social démocrate de Lénine.

C, comme Parti communiste, le nom adopté par les bolchéviks en 1918.

D, comme dette russe héritée du régime tsariste, que les bolchéviks ont refusé de payer aux pays occidentaux.

E, comme Ekaterinbourg, où furent exécutés le tsar Nicolas II et sa famille en juillet 1918. Selon Trotski, Lénine donna lui-même l'ordre d'exécution pour éviter que les opposants au régime ne se regroupent derrière le tsar.

F, comme Finlande, où se réfugia Lénine entre la révolution de février et celle d'octobre.

G, comme Genève, où Lénine resta de nombreuses années en exil.

H, comme hommage, rendu par Brejnev, qui transforma le centre de la ville natale de Lénine, Oulianovsk, en mémorial dédié au Père de la révolution.

I, comme Iskra, « L'Étincelle », le journal fondé par Lénine à Genève en 1890.

J, comme le 21 janvier 1924, date de la mort de Lénine d'une hémorragie cérébrale.

K, comme Koulak, les paysans enrichis par la Nouvelle politique économique de Lénine de 1921 à 1928, sévèrement réprimés ensuite.

L, comme Lénine dont le corps embaumé repose toujours dans un mausolée sur la Place rouge à Moscou.

M, comme menchéviks, les opposants aux bolchéviks à l'intérieur du Parti social démocrate.

N, comme Nadejda Konstantinovna Kroupskaïa, fille d'un bourgeois ruiné, qui rencontra Lénine en 1894 dans un meeting marxiste et l'épousa durant son exil sibérien.

O, comme Oulianovsk (720 km à l'est de Moscou), ville natale de Lénine. Simbirsk à l'époque tsariste, elle fut rebaptisée du nom de Vladimir Illitch Oulianov, alias Lénine.

P, comme Pravda, le journal des bolchéviks fondé sous le régime tsariste à Saint-Petersbourg.

Q, comme « Que faire ? », le cri de ralliement des révolutionnaires russes dès la fin du 19^e siècle.

R, comme Armée rouge, fondée par Trotski pour défendre la Révolution. Les « rouges » défirent les armées « blanches » dans une guerre civile de trois ans, malgré l'intervention des Occidentaux, dont la France, la Grande-Bretagne, le Japon et les États-Unis.

S, comme Sacha, le frère aîné de Lénine exécuté en mai 1887 pour avoir comploté contre la vie du tsar Alexandre III.

T, comme terre. Au lendemain de la prise du pouvoir, l'une des premières mesures des bolchéviks fut d'en interdire la propriété privée.

U, comme Utopie, celle que Lénine a voulu transformer en réalité, en adaptant à la Russie et à son époque la pensée de Marx et Engels.

V, comme Volga, la rivière qui baigne la ville natale d'Oulianovsk.

W, comme wagon, dans lequel arriva Lénine, venu de Finlande, à Saint-Petersbourg le 3 avril 1917, après le succès de la Révolution de février.

X, comme exil intérieur, en Sibérie de 1897 à 1900.

Y, comme yourte, la tente des nomades de l'Asie centrale, qui allaient devenir des citoyens soviétiques, au même titre que des dizaines d'autres peuples caucasiens, asiatiques ou sibériens.

Z, comme zibeline, que les belles aristocrates petersbourgeoises dépossédées par les bolchéviks sont obligées de vendre dans les rues pour acheter à manger.

Déroute syndicale chez les routiers de France

nion syndicale peut faire peser sur le maintien de barrages, l'effritement visible du mouvement devrait rassurer les partenaires européens de la France, qui ne cachaient pas leur inquiétude croissante.

À Londres, où il se trouvait pour un sommet franco-britannique, le Premier ministre français Lionel Jospin a promis que les demandes d'indemnisation des transporteurs étrangers bloqués seraient traitées « le plus rapidement possible ». Il s'est aussi engagé à traiter dans les trois mois celles déposées après la dernière grève des routiers français en 1996.

Politique

L'EXPRESS
POLITIQUE



Le Vietnam et les français

■ Québec ne devrait pas financer le Sommet francophone de Hanoï si le Vietnam continue de boycotter la langue française, estime la députée libérale de La Pinière, Fatima Houada-Pepin. La députée vient d'écrire au premier ministre Lucien Bouchard, qui est en voyage en Chine, afin de lui demander d'intervenir pour que le français « retrouve son statut de langue d'usage » avant l'ouverture du Sommet de la francophonie qui doit se tenir à Hanoï du 14 au 16 novembre prochain. En cas de refus, Mme Houada-Pepin estime qu'il n'y a qu'une alternative : retirer le financement que le Québec verse pour la tenue du Sommet. « L'argent des contribuables québécois doit servir à la promotion du français dans les pays membres de la Francophonie, non à son bannissement comme fait le Vietnam », écrit la députée de La Pinière.

Presse Canadienne

1063 plaintes contre des policiers

■ La conduite de 1100 policiers québécois a donné lieu à 1063 plaintes auprès du commissaire à la déontologie policière au cours de la dernière année. Le rapport annuel 1996-97 du commissaire révèle que 65 pour cent des plaintes concernent des abus d'autorité et 20 pour cent des fautes de comportement. Le commissaire a eu recours à la conciliation dans 103 cas et ouvert une enquête sur 623 plaintes, soit dans 55 pour cent des cas. Après examen, 330 policiers ont été cités à comparaître devant le commissaire, dont 181 de la Sûreté du Québec.

Presse Canadienne

Le BIC se cherche

■ Après un an d'existence et un budget de près de 20 millions, le Bureau d'information Canada (BIC), ne sait toujours pas sur quel pied danser. Selon un profil de l'organisme rendu public hier par le président du Conseil du Trésor Marcel Massé, « on ne possède pas encore d'évaluation globale des activités du BIC. » Le mandat de cette agence qui relève de la ministre du Patrimoine Sheila Copps, reste pour le moins flou. Le résultat le plus important au cours de sa première année d'activité, indique-t-on, « est peut-être la définition des orientations futures à la lumière des résultats de ses recherches et de ses projets pilotes. » « S'inspirant de sa première année d'activité, le BIC a défini deux orientations stratégiques qui guideront ses activités à venir : communiquer efficacement et mobiliser les Canadiens. »

Presse Canadienne

Un accord tacite ?

■ En se tournant vers Ottawa pour exiger une modification constitutionnelle en vertu de la Loi constitutionnelle de 1982, le gouvernement du Québec a donné tacitement son accord à cette Constitution, estiment les libéraux. Le président du comité parlementaire chargé d'étudier la résolution constitutionnelle soumise par l'Assemblée nationale, Denis Paradis estime que les libéraux ont marqué des points dans ce débat autour de la création de commissions scolaires linguistiques. « Il y a un pas qui a été fait en avant lorsque Québec nous a demandé d'utiliser l'article 43 de la Loi constitutionnelle de 1982. C'est un point important parce qu'on le veuille ou non, il s'agit d'un pas franchi vers la reconnaissance de la Loi constitutionnelle de 1982. » Le comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat a recommandé l'adoption sans changements de la résolution de l'Assemblée nationale. Les réformistes de même que la sénatrice libérale Dalia Wood de Montarville au Québec, ont exprimé une opinion dissidente.

Presse Canadienne

Sprint de négociations aux Postes

Les postiers menacent tout de même de déclencher la grève

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Engagés dans un sprint de négociations qu'ils qualifient de sérieuses et d'encourageantes, les 45 000 postiers maintiennent tout de même la pression en menaçant de déclencher la grève dès jeudi.

Mandat de grève en poche, le syndicat des travailleuses et des travailleurs des postes (STTP) se dit prêt à sortir jeudi matin, mais, de toute évidence, on fonde de grands espoirs sur les séances intensives de négociations qui se dérouleront tout le week-end à Ottawa.

« Nous sommes dans une phase critique, dit le négociateur en chef du STTP, Philippe Arbour, mais les discussions sont sérieuses. C'est la première fois depuis avril que l'on a des discussions sérieuses. »

Qualifiant les pourparlers de « pénibles », la vice-présidente du syndicat, Huguette Leblanc, ajoute que la grève ne sera utilisée qu'en

tout dernier recours.

« S'il y a possibilité que l'on s'entende, on n'ira pas en grève, dit-elle. Et si on est proche mercredi soir, on peut repousser l'échéance de jeudi. »

Parallèlement aux négociations, le STTP portera dès lundi sa bataille devant la cour fédérale. Les syndiqués contestent en effet l'interprétation que fait le ministre du Travail, Lawrence McAulay, d'un article du Code du travail.

La mésentente entre les postiers et le ministre du Travail tourne autour de l'interprétation à donner à l'expression « sans délai ». Selon le syndicat des travailleurs des postes, « sans délai » signifie que le minis-

tre doit rendre public le rapport du commissaire-conciliateur dans les sept jours suivant sa réception. Le droit de grève entre en vigueur après la publication du rapport.

Jugeant qu'il ne pouvait dénouer l'impasse, le commissaire conciliateur Marc Gravel s'est retiré et a remis son rapport le 4 novembre. Le STTP accorde une journée pour la livraison du courrier au ministre, ce qui nous mène au 5 novembre et, sept jours plus tard, au 13 novembre pour déclencher la grève.

Le ministre du Travail, de son côté, prétend que « sans délai » signifie « aussitôt que possible » et que cela ne peut se faire avant de neuf à dix jours.

De deux choses l'une, accuse le syndicat : ou bien le ministre McAulay est incompétent ou bien il manipule le Code du travail à sa guise pour priver les postiers de leur droit de grève.

« Le ministre dit que ça prend entre 7 et 10 jours pour faire traduire et lire un rapport de deux à

quatre pages... Il serait mieux d'accrocher ses patins et retourner cultiver ses patates à l'Île-du-Prince-Édouard », lance Philippe Arbour.

« Le gouvernement joue avec le Code du travail, avec notre droit de négocier et notre droit de grève », renchérit Huguette Leblanc.

Les postiers sont d'autant plus sensibles à l'interprétation de l'expression « sans délai », que, disent-ils, leur ancien président s'est retrouvé en prison pendant trois mois justement à cause de cette expression.

En 1978, une loi d'exception forçait le retour au travail des employés des postes et, conséquemment, ordonnait au président du syndicat, Jean-Claude Pareau, de passer le message « sans délai » à ses membres. Il a été clairement établi à l'époque que « sans délai » signifiait sept jours, délai que n'a pas respecté M. Pareau, ce qui lui a valu d'être emprisonné.

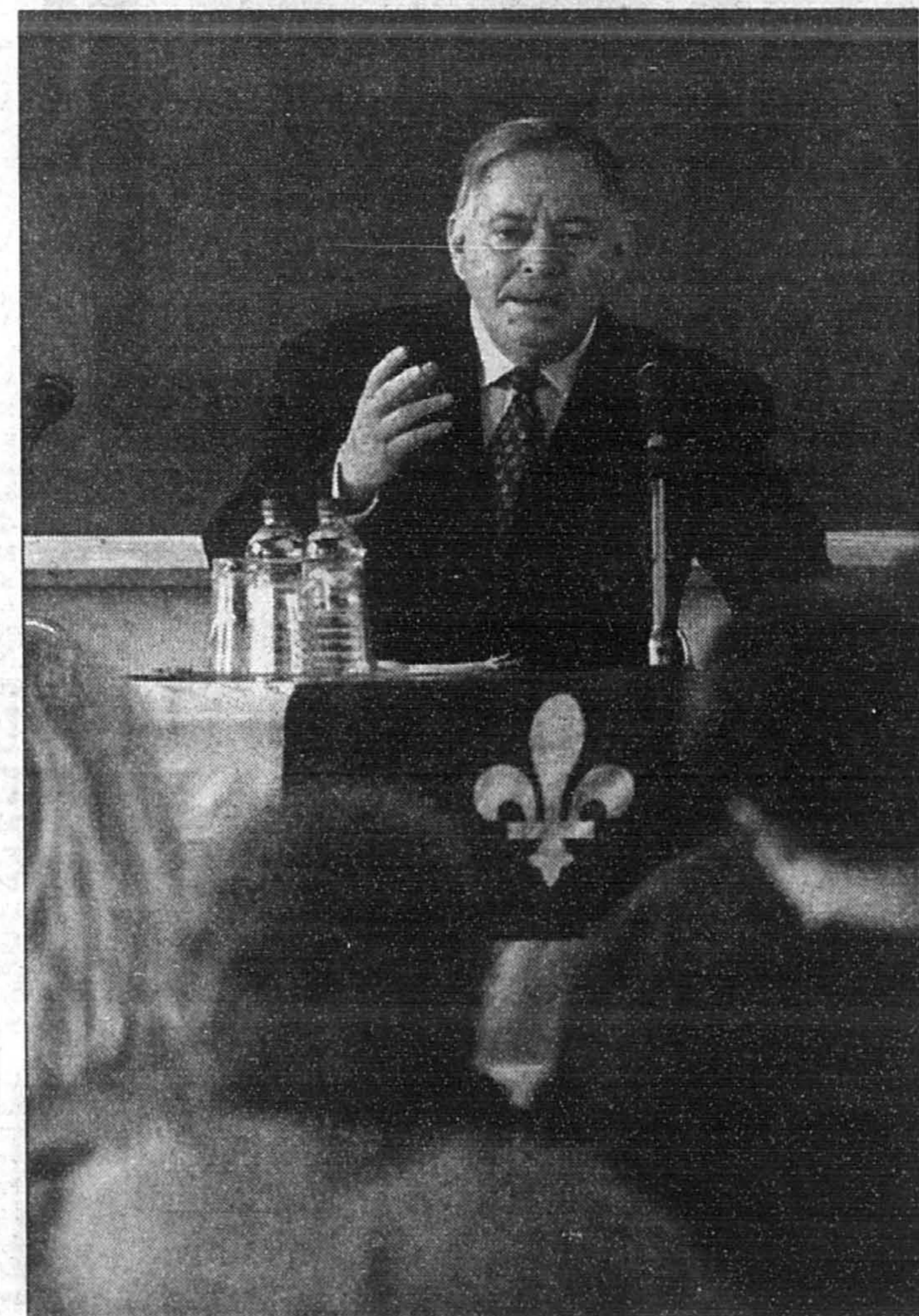


PHOTO AP

L'ex-premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, prend la parole devant des étudiants de sciences politiques à Paris.

Parizeau plus convaincu que jamais que La France reconnaîtra un Québec souverain

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne, PARIS

Jacques Parizeau trouve « épatante » la nouvelle trouvaille de la France qui promet « d'accompagner les Québécois dans la voie qu'ils choisiront ». « C'est très bien jusqu'au prochain référendum », a dit l'ex-premier ministre, plus convaincu que jamais que Paris reconnaîtra un Québec souverain.

« La table est mise. Le troisième référendum sera le bon », a-t-il prédit devant une centaine d'étudiants du prestigieux Institut d'études politiques de Paris.

Cette conférence de M. Parizeau était une des dernières étapes figurant au programme de la tournée qu'il a effectuée en France pour promouvoir son livre *Pour un Québec souverain*. Cette tournée, organisée par son éditeur et l'Association France-Québec, l'a menée en huit jours dans huit villes, dont Bordeaux, Lyon et Strasbourg. Fort occupé, M. Parizeau a multiplié pendant son séjour les conférences et accordé plusieurs interviews aux

médias régionaux.

Ici, pas de controverses. L'ex-premier ministre s'est surtout exprimé, indique-t-on, devant des auditeurs plutôt sympathiques à la cause souverainiste. Hier, deux ou trois étudiants de « Sciences Po » lui ont bien demandé de s'expliquer sur le « vote ethnique », l'avenir des anglophones ou l'incertitude économique générée par le projet indépendantiste, mais les choses ne sont pas allées plus loin.

L'ex-chef péquiste est évidemment revenu sur la fameuse déclaration unilatérale d'indépendance que l'Assemblée nationale aurait été appelée à adopter rapidement après un Oui au référendum, pour que la France puisse y « réagir ». M. Parizeau a fait mine de s'étonner encore une fois de la tempête que cette perspective a soulevée.

« Les mots ont une terrible importance, a-t-il rappelé. Il était dit dans le projet de loi que l'Assemblée nationale déclare la souveraineté du Québec au bout d'un an ou n'importe quand avant si les négociations vont nulle part. Et là, des mois plus tard, deux ans plus tard, il y a des gens qui s'étonnent et qui disent « Comment ? Ils sont en train d'inventer, ces séparatistes, une déclaration unilatérale de souveraineté ? ». Elle n'est pas inventée du tout, elle est dans les textes de loi depuis deux ans et demi ».

Mission Québec : Bouchard lorgne maintenant le côté américain

DENIS LESSARD
envoyé spécial, DALIAN

Mission Québec aura une suite, et ce sera probablement aux États-Unis, a indiqué le premier ministre Bouchard, qui n'entend pas toutefois faire de ces tournées un événement aussi institutionnel que Team Canada.

« Il faut répéter (cette expérience), je ne pense pas qu'il soit opportun d'annoncer des dates, de le faire chaque année à tel mois, mais on doit prévoir d'autres missions », a soutenu hier M. Bouchard après une visite à Dalian, une ville moderne située au bord de la mer Jaune.

M. Bouchard a souligné que des discussions ont déjà cours chez ses conseillers pour que Mission Québec sillonne un autre pays. « Les gens d'affaires souhaitent qu'on en refasse », dit-il. Ce sont les entrepreneurs qui doivent fixer les objectifs au gouvernement pour ces missions, ce sont eux qui voulaient aller en Chine. Maintenant, les milieux d'affaires québécois « nous parlent beaucoup des États-Unis », observe-t-il. Ce serait « une autre sorte de visite, il faut adapter notre intervention à chaque pays où on va », ajoute-t-il.

M. Bouchard connaît plusieurs gouvernements américains, et peut compter sur bon nombre d'invitations auxquelles il n'a pas pu répondre. Pour le moment, M. Bouchard sera de la mission de Team Canada qui partira pour l'Amérique du Sud en janvier.

Avec ses immeubles rutilants, ses villas aux toits de tuiles évoquant la Méditerranée, Dalian offre un contraste saisissant avec Shenyang, une autre ville de la province du Liaoning, que venait de quitter M. Bouchard. Dalian est survenue comme un bol d'air frais après l'expérience éprouvante d'une des villes les plus polluées du monde.

La vieille capitale de la Mandchourie, taxée d'une industrie lourde en désuétude, est en train d'étouffer. Les 200 000 ouvriers mis au chômage doivent vivre d'expédients ; beaucoup vont vendre des objets de consommation à l'immense marché public qui, chaque semaine, attire deux Tupolevs bondés de Russes.

Dalian, au contraire, respire la croissance. Pas de bicyclettes dans cette Hong Kong du Nord. L'immigration dans cette presque île est rigoureusement contrôlée pour que les gens des zones rurales ne viennent pas grossir la population.

« Ces contrastes montrent les efforts que les Chinois doivent faire pour uniformiser un minimum de richesse dans leur pays. Le développement a été fait en saut de puces », observe M. Bouchard.

Il n'y a pas eu d'annonces de contrats au cours de cette visite ; il s'agissait « d'une prise de contact ». C'est essentiellement Pékin qui avait insisté pour que Dalian fasse partie de l'itinéraire. « Nous sommes des retardataires », a constaté M. Bouchard sur un promontoire d'où on pouvait voir les usines de plusieurs multinationales.

Avant de mettre fin à sa tournée chinoise, mardi prochain, M. Bouchard confirmera que la représentation du Québec en Chine sera « modestement » renforcée, a-t-on appris. Le gouvernement n'y avait jusqu'ici qu'une attachée commerciale contractuelle.

Un voyage dans le temps

C'est un véritable voyage dans le temps qu'a fait Mission Québec. En soirée vendredi, dans un gigantesque centre de congrès de marbre, le maire de Dalian, Bo Xilai, a fait pour Mission Québec une présentation des avantages de sa ville pour les investisseurs. Point de chute d'une longue série de multinationales, venues y profiter d'avantages fiscaux, Dalian est la vitrine de ce que souhaite devenir la Chine depuis le 15^e Congrès du Parti communiste, un pays plus ouvert à l'économie de marché. Invité au Québec par Lucien Bouchard, le maire Bo a souligné que Mission Québec était le plus important groupe d'entrepreneurs à être passé par sa ville.

La technologie est là, mais...

DENIS LESSARD
envoyé spécial, SHENYANG

Les technologies de pointe sont arrivées en Chine, mais le problème est que l'infrastructure n'est pas toujours prête pour ces développements.

C'est ce qu'observe Ian McGillivray, directeur de Nortel Communication à Shenyang. « Quand vous venez en Chine, vous devez régler des détails inattendus ; vous pouvez trouver la technologie la plus avancée, mais les infrastructures ne suivent pas », observait-il après une présentation aux entrepreneurs membres de Mission Québec. « On travaille sur des projets de fibre optique en se demandant toujours si on aura de l'électricité ou si la prise va tenir dans le mur. »

Établie en Chine depuis 25 ans, Nortel est le troisième acteur occidental dans les réseaux téléphoniques en Chine, après la compagnie américaine AT&T et l'européenne Siemens. Nortel, filiale de BCE, emploie 2800 personnes en Chine, dont 400 à Pékin. La firme canadienne exploite une usine de fibre optique à Shenyang, le reste du pays étant déjà couvert par les autres multinationales. Nortel y importe des pièces électroniques pour assembler un produit fini. Elle n'exporte toujours pas d'équipement manufacturé en Chine.

Pour M. McGillivray, l'élément clé pour faire des affaires en Chine reste la relation personnelle avec les vis-à-vis chinois.

Politique

Santé : des listes d'attente plus longues pour les cas non urgents

Le sondage révèle encore que la prévention et la promotion de la santé ont écopé

ROLANDE PARENT
Presse Canadienne

Les établissements du réseau québécois de la santé et des services sociaux qui ont dû diminuer leurs services directs à la population l'ont fait principalement en allongeant les listes d'attente pour des services non urgents et en réduisant les activités liées à la prévention et la promotion de la santé.

hospitaliers, CLSC, centres d'hébergement et de soins de longue durée, centres de réadaptation et centres jeunesse.

Tandis que le tiers des répondants indiquent avoir réduit les services directs à la population, cette proportion passe aux deux tiers pour ce qui est des réductions de services indirects (alimentation, entretien ménager et des installations et accueil).

M. Lamarche estime que les directeurs généraux vont devoir continuer à assurer une gestion serrée dans leur établissement pour les deux ou trois prochaines années.

« On a l'impression de travailler dans un chantier depuis trois ans et même si on a eu le plus gros coup cette année, la queue de la tornade va continuer à faire sentir ses effets pendant deux ou trois ans », a dit M. Lamarche, hier en conférence de presse.

À l'issue d'une conférence pro-

noncée devant les membres de l'association, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a tenu à souligner qu'il n'y a pas de gens qui n'ont pas eu de services et dont l'état de santé a été mis en péril ».

Le ministre a choisi de mettre l'accent sur le fait que sur près de 70 pour cent des directeurs généraux ayant répondu au sondage et qui ont dit avoir maintenu le niveau de services directs, près du tiers les ont même accrus.

Il a d'ailleurs suggéré aux journalistes d'en faire leur manchette.

Sur la question des déficits budgétaires dans les établissements du

réseau, le ministre Rochon considère qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer du fait que 44 pour cent des sondés aient signalé avoir un déficit budgétaire pour l'année en cours.

« Il peut arriver que des établissements doivent emprunter pour combler le déficit occasionné par des changements rapides et des dépenses non prévues afin d'assurer la continuité de services. Ce sera résorbé dans quelques années », a commenté le ministre.

Pour sa part, M. Lamarche a reconnu que l'ampleur des déficits prévus cette année par 44 pour cent des sondés étaient inconnus, l'an-

née financière n'étant pas terminée.

Le président a insisté sur la fragilité de la situation dans les établissements.

« Ce n'est pas la panique mais c'est la fragilité après avoir réussi à maintenir les services comme on le fait. On a l'impression de marcher sur des oeufs. C'est anxiogène jusqu'à un certain point. Les gens sont à bout de souffle », a-t-il dit.

Bon joueur, M. Lamarche se réjouit du climat des relations avec le ministère de la Santé.

« On est capable de se faire entendre par les autorités », a-t-il souligné.

LES PORTES DU SAVOIR
PRÊTS POUR UN NOUVEAU DÉPART!

Des études peuvent vraiment modifier le cours de votre existence. Faites le premier pas dès aujourd'hui!

Le Centre d'éducation permanente de McGill ne vous offre pas seulement des programmes et des cours parmi les meilleurs, mais également la confiance et le respect qu'inspirent des études dans un établissement de renommée mondiale.

Cinq façons d'en savoir plus long :

- Venez nous voir
- Appelez-nous n'importe quand au 398-5042
- Envoyez-nous un courrier électronique à info@conted.lan.mcgill.ca
- Consultez notre site Web à www.mcgill.ca/conted
- Renvoyez ce bulletin par la poste ou par télécopieur (398-4448)

Cochez les secteurs qui vous intéressent. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les renseignements demandés.

Voilà ce que nous offrons !
Les inscriptions débutent le 8 décembre.

COURS ET PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE

Améliorez vos chances d'avancement en obtenant un diplôme d'études supérieures (30 unités), un certificat d'études supérieures (15 unités) ou un certificat de 1^{er} cycle (30 unités). Vous pouvez aussi obtenir un baccalauréat en commerce en faisant des études à temps partiel.

Diplôme en management et certificats d'études supérieures avec des spécialités en*

- Marketing Leadership Trésorerie/finances Gestion de la production
- Commerce international Tourisme Soins de la santé

Sont aussi offerts :

- Diplôme ou certificat en fiscalité* Diplôme en Comptabilité*
- Baccalauréat en commerce (temps partiel)

Programmes sanctionnés par un grade ou un certificat

- Analyse fonctionnelle et organique Technologie des logiciels Marketing
- Comptabilité Management Gestion des risques Transports
- Gestion des services de santé et services sociaux Gestion des relations publiques
- Gestion des ressources humaines Vérification interne

Certificats d'études supérieures en services sociaux*

- Toxicomanies Santé et maladie mentale Domaine du vieillissement
- Perte et deuil

* Il faut être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle pour être admis.

COURS, SÉMINAIRES ET ATELIERS DE COURTE DURÉE

- Appareillages industriels Parler en public Gestion des projets
- Vente professionnelle Ateliers en informatique
- Formation sur les agences de voyages

ÉDUCATION

- Divers programmes de certificat et de diplôme conçus tout spécialement pour les titulaires d'un brevet d'enseignement reconnu.

Certains cours sont offerts par l'entremise de l'enseignement à distance.

LANGUES

Cours dispensés à divers niveaux.
Certificat de traduction (français et anglais).

- Anglais* Arabe Français* Allemand* Italien*
- Russe* Espagnol* Chinois Japonais Portugais Arménien

*Cours menant à un certificat de compétence

Les cours d'anglais et de français ont lieu le matin (anglais), l'après-midi, le soir et le samedi. Les étudiants sont tenus de subir une épreuve de classement.

- Certificat en traduction (Certificat avec options version et thème)
- Diplôme en français des professions
- Diplôme d'études supérieures en traduction (Options : anglais / français / espagnol)

ENRICHISSEMENT CULTUREL

Le Centre offre un choix diversifié de cours sans unité qui vous aideront à élargir vos horizons. Voici certains des domaines dans lesquels nous offrons des cours :

- Archéologie Musique Arts Histoire Littérature Sciences

Veuillez m'envoyer des renseignements sur les cours ou les programmes indiqués ci-dessus

Nom _____

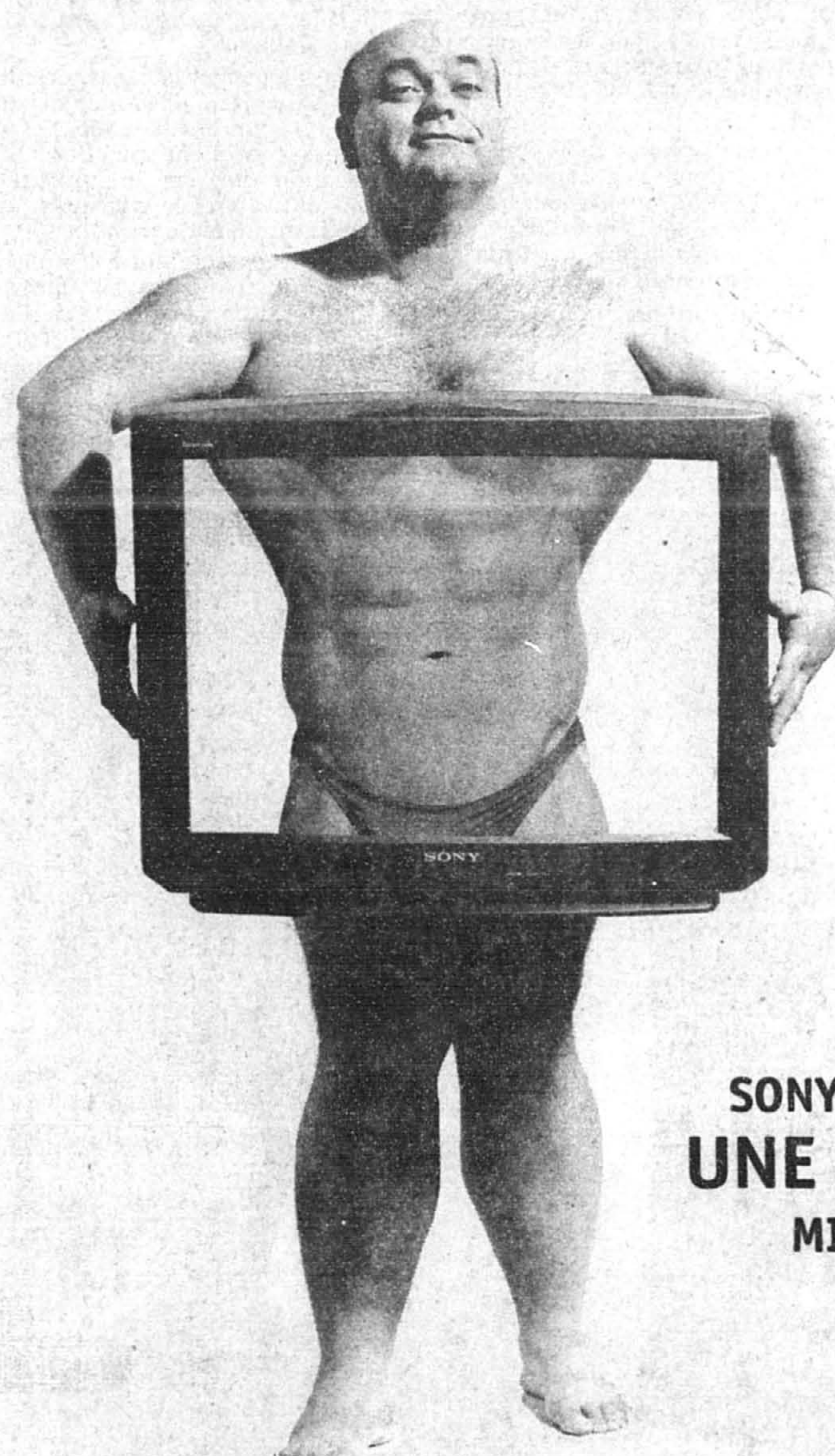
Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Tél. _____ Téléc. _____

Renvoyer au : Centre d'éducation permanente de McGill
770, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1G1


McGill Centre
D'ÉDUCATION
PERMANENTE



SONY VOUS PROPOSE UNE IMAGE BIEN MIEUX DÉFINIE

PROCUREZ-VOUS UN TÉLÉVISEUR TRINITRON DE 35 PO OU UN TÉLÉPROJECTEUR SONY ET VOUS OBTIENDREZ GRATUITEMENT UN FAUTEUIL D'EXERCICE


Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Primes fournies sans frais supplémentaires aux détaillants. Sony et Trinitron sont des marques déposées de Sony Corporation.



EN VIGUEUR CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS, DONT :

Aventure Electronique • Centre HiFi Electronique • Maison Sony • Dumoulin Electronique

Abonnés regardez c'est peut-être vous!



La Presse vous offre la chance de gagner le livre de Michel Arseneault, *Un rêve pour la vie*, publié aux éditions Harlequin.

Une valeur de 27,95 \$.

Lucille Teasdale et Piero Corti : deux destinées exceptionnelles racontées dans une biographie qui est aussi récit d'aventures et épopée médicale.

Jusqu'au 8 novembre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à La Presse. Ces personnes recevront automatiquement leur prix par la poste dans un délai de 4 semaines.

La valeur totale des prix offerts est de 2 096,25 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

Un rêve pour la vie est l'occasion de rappeler que La Fondation Lucille Teasdale & Piero Corti contribue à assurer le maintien de l'hôpital St. Mary's Lacor à Gulu. Tous les dons peuvent être faits à l'ordre de : Fondation Lucille Teasdale et Piero Corti 3200, de la Pépinière, app. 313 Montréal (Québec) H1N 3R3

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

- M. Bérubé de Repentigny
- M. Delisle de Saint-Lambert
- M. Desautniers de Trois-Rivières
- Mme Dubuc de Montréal-Nord
- M. Fielden de Saint-Lambert
- M. Galameau de Châteauguay
- M. Lacroix de Saint-Léonard
- M. Langlois de Lorraine
- Mme Laroche de Joliette
- Mme Laquerre de Côte Ste-Catherine
- M. Lemieux de Longueuil
- M. Monat de Pierrefonds
- Mme Trudeau de Pierrefonds
- Mme Turgeon de Montréal

La Presse Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour. **285.6911**

Elton John

À GAGNER

4 paires de billets dans la loge V.I.P. pour le spectacle d'Elton John le 12 novembre au Centre Molson

SAMEDI 10 h à MIDI NATHALIE ST-PIERRE

DÉCOMPTE RockDétente

PROGRAMME DE STAR

DIMANCHE 10 h à MIDI ANNIE LESSARD

Entrevue exclusive réalisée en Europe cet été pour le réseau Europe 2 et la RADIO RockDétente

seulement
le meilleur de la musique

CITÉ
ROCK détente^{MD}
107.3 FM

www.rock-defente.com

entrevue exclusive

Trait d'union

POUR FAIRE CONNAISSANCE...

Indicatif régional 514

1 514 976-7111

Autres indicatifs régionaux

900 451-7111

Des frais de 1.98 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Des frais de 2.29 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

FEMME CHERCHE HOMME

SPORTIVE DE ST-SAUVEUR-DES-MONTS
49 ans, 5'3", 135 lb, professionnelle, n-fum, déterminée, aime nature, ski, golf, voyages, cherche H 45-54 ans avec enfants. B.V. 12447

PROFESSIONNELLE DE BELLE APP
37 ans, allure jeune, cherche H 35-40 ans, 5'10" et plus, profond, curiosité intellectuelle, autonome, n-fum, sans enfant. B.V. 12448

SOLITUDE À COMBLER
Dame seule, élégante, robe, cherche H de cœur, 65 ans et plus, grand, belle éducation, ouvert d'esprit, respectueux. B.V. 12449

COEUR ET ESPRIT OUVERT
Bernadette, jeune 50ans, n-fum, sans enfant, aime marche, restos, voyages, surtout dans le sud, cherche H viril et honnête. B.V. 12449

PROFOND-VOYAGEUX AUX ANGES?
Parfois dans les nuages, rêve d'un bel H libre, 30-39 ans, pour naviguer sur l'océan flottant vers de nouveaux horizons. 18950

MI-INTELLECTUELLE, MI-SPORTIVE
Professionnelle, 38 ans, 5'11", mince, cherche professionnel 37-42 ans, 5'7" et plus, sens de l'humour, mi-intellectuel, mi-sportif. B.V. 12460

POUR PROJETS À LONG TERME
Françoise, 39 ans, 5'3", 135 lb, châtaine, vx verts, curieuse, aime danser, ciné, lecture, marcher, cherche H tendre, affectueux, sensuel. B.V. 12463

ÉQUILIBRÉE ET CURIEUSE
Louise, 40ans, 5'7", aime les arts, grands espaces, libérée, cherche H intègre, honnête, sérieux, curieux, aimant vie. B.V. 12464

CHALEUREUSE ET JOVIALE
Jolie femme, 50 ans, 5'2", 135 lb, sportive, sociable, douce, sensible, cherche H pour belle complicité amoureuse et passionnée. B.V. 12580

MINCE ET ATTRAYANTE
41 ans, végétarienne, sportive, authentique, cherche H 38-48 ans, 5'10" et plus, n-fum, intelligent, raffiné, affectueux, profond. B.V. 12466

MINCE ET FÉMININE
39 ans, mince et athlétique, n-fum, aime nature, attention naturelle, cherche professionnel mince, optimiste, doux, sérieux. B.V. 12300

POUR BONS MOMENTS À DEUX
Françoise, 40ans, 5'9", mince, fiabilité, cherche professionnelle de classe 45-59 ans, grand cœur, 43 ans, mont réaliste, tête-à-tête. B.V. 12399

POUR FORMER UN COUPLE À LA HAUTEUR
49 ans, 5'9", proportionnée, universitaire, cherche H 45-55 ans, 5'10" et plus, n-fum, intelligent, de cœur et de corps, 6'3" et plus, n-fum, 45-55 ans. B.V. 12478

DES BASSES-LAURENTIDES
Professionnelle, 46 ans, 5'5", blonde, sexy, neuve, distinguée, n-fum, sans enfant, cherche H 40-50 ans, tendre, franc, en santé. B.V. 12485

GRANDE ET MINCE
48 ans, libre, douce, aime musique, lecture, arts, cherche professionnel libre, avec humour mais sérieux pour relation durable. B.V. 12486

JOLIE ET CULTIVÉE
Professionnelle début 50ans, mi-intellectuelle, mi-sportive, aime golf, ski, voyages, cherche compagnon élégant, chasteur, avec enfants. B.V. 12481

SMILE, HONNÊTE, SPORTIVE
Bélier de 41 ans, poils prop, fraîche, sens de l'humour, cherche H 40-50 ans, apparence soignée, n-fum, libre, prêt à aimer. B.V. 12159

JEUNE D'ALLURE ET DE COEUR
Jolie blonde, 5'4", 127 lb, élégante, cherche gentil monsieur 60ans, romantique, distingué, aimant voyages, bon vin, sérieux. B.V. 12494

SPORTIVE ET CALME
Chantal, 29 ans, 5'8", aime ski, vélo, plein air, bouger, aime restos, cherche H 28-34 ans, sportif, aimant aventure. B.V. 12496

65 ANS
Fleur-Sud, veuve, 5'3", 130 lb, cherche H honnête, fiabilité, propre, n-fum, aimant lire, nature, vélo, pour partager l'existence. B.V. 12328

ROMANTIQUE ET DYNAMIQUE
Professionnelle, 37 ans, 5'6", vx verts, maira passionnée, aime tête-à-tête, théâtre, cherche H grand, courtois, raffiné, cultivé. B.V. 12499

PETITE ET DYNAMIQUE
Professionnelle de 36 ans, 1 enfant, aime ski, ciné, bon vin, restos, cherche H 35-40 ans, autonome, pour relation stable. B.V. 12500

FÉMININE, ÉLÉGANTE, DISTINGUÉE
55 ans, 5'8", 150 lb, n-fum, aime vie simple, franchise, mince classique, danse, marche, cherche H grand, compatissant, heureux. B.V. 12504

POUR COMPLÉTER
Hugette, professionnelle 50ans, semi-retraite, 5'3", mince, allure jeune, autonome, cherche H libre 50ans, n-fum, pour complétement. B.V. 12507

À L'INTERIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR
45 ans, 5'10", 135 lb, honnête, vraie, belle, cherche H de classe, profond, aimant nature, avec affinités pour amitié et vie. B.V. 12512

JOLIE MAMAN DE LA RIVE-SUD
36 ans, 5'2", vx verts, douce, aime restos, ciné, danse, cherche H 40-50 ans, 5'7" et plus, disponible, romantique, spirituel, n-fum. B.V. 12513

AMoureuse DE LA VIE
55", 124 lb, féminine, élégante, cherche H 53 ans et plus, authentique, sincère, n-fum, aimant activités culturelles et sportives. B.V. 12519

RAISON D'AMBIER LA VIE
60 ans, charmante, compagne, agréable d'esprit, de cœur et de corps, cherche H autonome, respectueux, pour vie harmonieuse. B.V. 12387

AMIE SURTOUT LE SUD
Jeune 50ans, sans enfant, autonome, aime marche, nature, cherche compagnon, pour sortir. B.V. 12341

AIME THÉÂTRE, SPECTACLES ET PIANO
47 ans, 5'8", 160 lb, cherche H 37-57 ans, 5'8" et plus, apparence soignée, actif, passionné, ouvert d'esprit, aimant animaux. 14070

MAMAN BIEN DANS SA PEAU
Blonde de 5'8", 135 lb, cherche H 30-40 ans, professionnelle, dynamique, amable, cherche H grand, simple, sportif, stable. B.V. 12392

POUR RIRE ET SE GÂTER
Professionnelle de 47 ans, libre, aime rire et se gâter, aime golf, cherche H sincère, respectueux, pour relation durable. B.V. 12396

PARTENAIRES DE DANSE
Layolles de 51 ans, 5'11", 115 lb, aime danse sociale, autonome, aime tête-à-tête ou avec amis, cherche H simple, sensible, autonome. B.V. 12397

EXPRESSIVE ET TRANSPARENT
46 ans, blonde, vx verts, élégante, classique, n-fum, curieuse, aime ciné, musique, cherche H 45-55 ans, cultivé, n-fum, spontané. B.V. 12394

FRANÇAISE SENSIBLE ET SOCIABLE
55", 130 lb, baby boomer, aime voyages, activités culturelles, vélo, tennis, lecture, cherche partenaire chaleureux, aimant dialogue. 18394

CÉLIBATAIRE ACTIVE ET SENSUELLE
Jolie professionnelle début 30ans, 5'3", poils prop, châtaine, vx bleus, cherche H 30-40 ans pour partager de agréables moments. B.V. 12401

SENSIBILITÉ, DOUCEUR, RAFFINEMENT
Belle femme 40ans, petite, mince, professeure, amatrice de culture, bon vin, gastronomie, cherche professionnel cultivé, éduqué. 19911

CHERCHE UN BRIN BRITON
Professionnelle de la Bretagne, aime vent, cherche François ou Breton aimant voile, océan, voyages, pour partager liberté. B.V. 12406

SEDUISANTE GÉNIE RECHERCHÉE
Jolie professionnelle blonde, 39 ans, poils santé, aime lecture, cinéma, cherche H 40-50 ans, 5'7" et plus, libre, ouvert d'esprit. B.V. 12191

POUR RELATION INTÉRESSANTE
Professionnelle, 49 ans, 5'6", 150 lb, vx verts, aime campagne, voyages, cherche H de cœur, 5'10" et plus, n-fum, sérieux. B.V. 12376

ÉTILANTE ET DYNAMIQUE
Jolie blonde de 41 ans, cherche H sportif, simple, aimant voyages, bons musiques, pour partager bons moments. B.V. 12410

BLONDE DE L'ESTRIE
Femme libre, cherche H humanitaire, curieux, capable de grandes convenances, passionné par la vie, amoureux des mots, les idées. B.V. 12413

SPORTIVE ET AUTONOME
Diana, 49 ans, 5'3", 115 lb, belle app, autonome, aime nature, sports, cherche H sincère, viril, sportif. B.V. 12419

CHERCHE AMANT DISCRET
Jeune femme célibataire de 28 ans, sans enfant, n-fum, universitaire, discrète, cherche amant viril entre 30-45 ans discret. B.V. 12407

POUR SORTIES FAMILIALES
Veuve 60ans, cherche H romantique, fils de 3 ans, cherche compagnon avec enfants, doux, cultivé, pour sorties familiales. B.V. 12427

LA PASSION DES VOYAGES
Femme de 53", 124 lb, sans enfant, n-fum, aime voyager, cherche homme sans enfant, autonome, indépendant. B.V. 12429

PAPRIUM CAPITEUX D'AUTOMNE
Grande, robe, élégante, authentique, à humer par H 47 ans, 5'7", poils santé, simple, affectueux, franc, complétement. B.V. 12434

SEDUISANTE SCORPION
Brunette aux vx noirs, 47 ans, 5'5", 130 lb, libre, aime danser, voyages, cherche professionnel 48-54 ans, grand, n-fum, équilibré. B.V. 12435

REUSE, SENSIBLE ET RAFFINÉE
Rita, 49 ans, 5'5", 140 lb, n-fum, aime danser, ski de fond, cherche H 49-54 ans, 5'9" et plus, belle app, n-fum, sympathique, agréable. B.V. 12369

PARTAGER BONS MOMENTS DE LA VIE
50 ans, 5'9", poils prop, aime restos, bouillottes, douce, aime lecture, belles valeurs, cherche H 40-50 ans, 5'8" et plus, libre, n-fum. B.V. 12255

PROFESSIONNELLE DE 43 ANS
Professionnelle de 40-50 ans, 5'4", brune, vx bleus, intéressante, cherche H 40-50 ans, poils santé, autonome, affectueux, cultivé. B.V. 12296

AMIE D'AMOUR, COMPLÉTEMENT EN SUITE
Grande, mince, féminine, distinguée, cherche professionnel ou homme d'affaires, grand, n-fum, 53 ans et plus, intéressés variés. 19644

POUR REFAIRE SA VIE

Belle femme début 40ans, 5'8", 127 lb, vx verts, sincère, cherche bel H grand, 40-50 ans, mince, avec belles valeurs, sérieux. B.V. 12317

NICOLE, PROFESSIONNELLE DE 47 ANS
5'4", poils santé, aime ski alpin, golf, restos, voyages, cherche professionnel 47-52 ans, sérieux, raffiné, aimant Laurentides. B.V. 12292

PETIT BRIN DE FEMME AFFECTUEUSE
Mince, plutôt attirante, sportive, sociable, aime ski, restos, voyages, cherche H 50ans n-fum, cultivé, 60ans. B.V. 12343

SÉRIEUSE ET VRAIE
Michèle, 53", 116 lb, châtaine, vx bleus, belle app, sérieuse, amoureuse, vraie, cherche H avec affinités. B.V. 12308

POUR RELATIONS AMICALES
Professionnelle, Five-Sud, 42 ans, 5'7", 130 lb, blonde, vx bleus, cherche professionnel aimant nature, vélo, restos, voyages. 19600

FEMME DE TÊTE ET DE COEUR
Dans la 50ans, naturelle, raffinée, épique, roche, adaptable, active, aime musique, cherche complice n-fum, distingué, cultivé. B.V. 12309

PROFESSIONNELLE DE 30 ANS
Nicole, 5'10", poils prop, sans enfant, aime plein air, arts, cherche professionnel 40-45 ans, n-fum, autonome, pour relation stable. B.V. 12315

CONFIANTE EN L'AVENIR
Sage 40ans, 5'7", poils santé, allure jeune, positive et distinguée, cherche H conscient, profond, avec sens de l'humour. B.V. 12313

GRANDE ET DOUCE
Rouée de 51 ans, grande, poils prop, aime lecture, ciné, musique, cherche partenaire 50ans, cherche H, courtois, cultivé, spirituel. B.V. 12316

SOLAIRE 40 ANS
5'10", 120 lb, aime littérature, balades en nature, existence simple, cherche H équilibré, autonome, disponible, pour vie tranquille. B.V. 12325

LISIB DE LANOUIÈRE
5'5", cheve noirs, vx noisette, aime ciné, théâtre, lecture, marche, cherche compagnon cultivé, simple, chaleureux, communicatif. B.V. 12332

RÊVE D'AMÉRIQUE
Jolie blonde, 47 ans, mince, féminine, cherche monsieur de cœur, cultivé, distingué, plus ou moins 30 ans. B.V. 12331

JOLIE, ÉLÉGANTE ET CULTIVÉE
Allure jeune, 5'5", 138 lb, blonde, vx noisette, cherche gentil monsieur, 60ans, 5'8" et plus, aimant voyages, danse, sport. B.V. 12335

PROFESSIONNELLE EN AFFAIRES
50 ans, 5'9", 125 lb, dynamique, jolies, intello et sportive, drôle, tendre, cherche universitaire, libre, n-fum, honnête. B.V. 12342

POUR UNE BELLE RELATION
Gaëtanne, 52 ans, 5'7", poils santé, aime ski, bon fond, patin, films, humour, cherche H 50-55 ans, 5'9" et plus, honnête. B.V. 12345

BARBIE CHERCHE KEN
36 ans, spontanée, directe, volubile, libre, aime enfants, ciné, occasionnel, cherche H autonome, ne craint pas de s'engager. B.V. 19653

ET EN SUITE ON VERRA...
64 ans, libre, indépendante, aime vie, nature, découverte, cherche H libre, sincère, pour développer belle amitié. B.V. 12346

RIRE ET RELAXER
Danièle, 47 ans, jolies dents, spontanée, ouverte d'esprit, parfois surprenante, cherche en premier lieu un bon ami. B.V. 12351

TENDRESSE ET FIDÉLITÉ
Fin 40ans, blonde, vx noirs, professionnelle, aime sports, voyages, cherche H romantique, 38 ans, d'affaires ou professionnel. B.V. 12370

AUTONOME ET AUTHENTIQUE
48 ans, 5'11", poils santé, blonde, aime ciné, théâtre, vélo, cherche H n-fum avec affinités. B.V. 12371

À LA CLASSE!
Belle dame, 49 ans, 5'2", aime golf, ski, voyages, restos, cherche H moins de 32 ans, en forme, 30ans, avec belle philosophie de vie. B.V. 12155

JOLIE JEUNE FEMME DE LA RIVE-NORD
Aime sortir, ciné, cherche H 30-38 ans, 5'10" et plus, bien dans sa peau, sociable, attentionné pour amitié et vie. B.V. 12373

AMoureuse DE LA VIE
Jolie, mince, neuve, taquine, 1 enfant, professionnelle, cherche bel amour, 45-55 ans, grand, franc, élégant, cultivé. B.V. 12375

DOUCE ET SENSUELLE
Professionnelle, 40 ans, 5'2", 135 lb, allure jeune, sportive, aime campagne, cherche H avec affinités. B.V. 12380

POUR RELATION DURABLE
35 ans, 5'2", rouée, vx noirs, sportive, spatuleuse, aime lecture, cherche H d'origine latine, 38 ans, 5'10" et plus, équilibré. B.V. 12378

AMÈ À LA TENDRESSE
Rive-sud, 48 ans, 5'2", 110 lb, neuve, douce, cherche H pour partager qualité, simplicité, joie de vivre et amour à la nature. B.V. 12379

DOUCE FRAGRANCE AUTOMNALE
47 ans, 5'3", 110 lb, beaux traits, cherche professionnelle 46-54 ans, n-fum, taille moyenne, poils prop, douce, aime de poète. B.V. 12381

PROFESSIONNELLE SANS ENFANT
Fin 30ans, n-fum, sportive, naturelle, transparente, cherche H 40-50 ans, romantique, sans jeu, bon esprit, cultivé, profond. B.V. 12374

PROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ
45 ans, 5'3", vx bleus, aime vie de famille, campagne, cherche professionnel libéral 49-60 ans, 5'9" et plus, n-fum, avec enfants. B.V. 12218

JOIE DE VIVRE
46 ans, blonde, mince, jolies, 19 ans, la vie, romantique, espère, cherche H 50 ans, 5'9" et plus, distingué, aimant la vie. B.V. 12219

FEMME SUPÈRE
Grande, 5'7", mince, élégante, douce, passionnée, grande richesse de cœur à partager avec H de qualité, 46-60 ans. B.V. 12225

OUVERTURE SUR L'AMOUR
Très jolies brunettes, 46 ans, 5'4", 120 lb, douce, aime danser, voyages, sports, cherche H viril, spirituel. B.V. 12224

COMMUNIQUEUR TENDRESSE ET AFFECTION
Mère-Pier, fin 40ans, 5'6", poils prop, blonde, vx noisette, n-fum, cherche H de qualité, capable d'aimer et d'être aimé. 19298

COMME DES ÎLES CARIBÉENES
32 ans, 5'7", 120 lb, jolies, cherche H libre de H autonome, 34-39 ans, 5'10" et plus, verbo-moteur, romantique, patient. B.V. 12247

PROFESSIONNELLE DE L'ÉDUCATION
40ans, mince, vx bleus, n-fum, aime fleurs, jardins, photo, cherche H avec sens de l'humour, libre, chasteur, 40ans et plus, intelligent. B.V. 12192

ALLURE JEUNE ET TRÈS EN FORME
5'2", 110 lb, aime vélo, patin, golf, marche, danse, cherche compagnon 45-55 ans, n-fum. 19938

47 ANS ET BIEN DANS SA PEAU
De Laval, 5'7", châtaine, diplomate universitaire, n-fum, cherche H avec sens de l'humour, libre, chasteur, 40ans et plus, aimant voyages. B.V. 12253

BELLE FEMME DE LA RIVE-SUD
53 ans, 5'4", mince, allure jeune, joyeuse, sportive, cherche retraité 50-58 ans, 5'9", poils santé, aimant campagne et voyages. B.V. 12254

50, L'AIR DE 40
Jolie blonde, 5'4", cherche H de classe, européen, instruit, autonome, aimant voyages, nature, bon vin, patrimoine, sérieux. B.V. 12256

JOLIE BLONDE ROMANTIQUE
53 ans, 5'5", poils santé, jolies, distinguée, aime voyages, restos, danser, bon vin, cherche H 5'8" et plus, bel extérieur. B.V. 12260

JOIE DE VIVRE À PARTAGER
Femme sociable, humanitaire, sportive communicative, aime lecture, 56 ans, aime concerts, sports, voyages, cherche H sobre 50-65 ans. 19645

LA NATURE, LA MUSIQUE ET TOI
50ans, mi-intello, fidèle, libre, sélective, neuve, n-fum, cherche H de race noire avec affinités. B.V. 12265

CONNAÎTRE PUNA UN ATOU
Blonde, 5'5", mince, cherche H 45-55 ans, chasteur, ouvert, un peu fuyif, aimant Bach, Brn, Brian Adams, marche en forêt. B.V. 12266

PETITE BLONDE AUX YEUX VERTS
50ans, 5'3", 120 lb, prene de vie, allure jeune, aime golf, campagne, ciné, théâtre, cherche H 45-52 ans, dans sa peau. B.V. 12278

SIMPLE ET TENDRE
Professionnelle, 40ans, allure jeune, aime rire et se gâter, aime lecture, nature, cherche ami à découvrir. B.V. 12282

POUR VIVRE INTENSIVEMENT
42 ans, 5'8", jolies, sensuelle, amoureuse, danse, voyages, lecture, photo, arts, silence, animaux, cherche H viril, disponible. B.V. 12285

DOUCE POUR COMPLÉTER ET INTIMITÉ
Professionnelle, 40 ans, jolies, raffines, curieuse, chasteur, cherche H 45-55 ans, n-fum, tendre, disponible. B.V. 12284

PARTAGER ACTIVITÉS ET PASSIONS
30 ans, brune, vx verts, tendre, gentille, douce, sensible, aime lecture, ciné, cherche H 30-35 ans, doux, affectueux, cultivé. B.V. 12286

CHERCHE H ÉDUQUÉ ET AUTONOME
Laval, 5'7", mince, aime ski, vélo, jardinier, cherche H entre 44-61 ans, éduqué, autonome, sérieux, pour bel extérieur. B.V. 12145

BOÏENNE, DYNAMIQUE, FÉMININE

Gisèle, 48 ans, 5'2", poils prop, brunette, vx verts, cherche H sociable, respectueux, attentionné, pour relation privilégiée. 19957

UNIVERSITAIRE ET FEMME D'AFFAIRES
Layolles de 45 ans, 5', 100 lb, cultivée, dynamique, aime ski, tennis, ciné, lecture, café, cherche H n-fum, 40-50 ans, 5'7". 19666

SIMPLICITÉ ET RESPECT MUTUEL
53 ans, 5'2", poils santé, allure jeune, crémeuse, autonome n-fum, aime nature, vx, cherche compagne avec affinités. B.V. 12166

JESUS DES LAURENTIDES
60ans, 5'5", 135 lb, n-fum, propre, franche, sincère, autonome, aime balades, voyages, restos, cherche compagnon tendre. B.V. 12160

ORIGINAIRE DU SUD
31 ans, 5'5", mince, athlétique, coquins, chasteur, reuse, jolies, lumineuse, cherche très bel H, 34-39 ans, grand, courtois, sportif. 19682

37 ANS
27 ans, aime nature, vélo, ciné, cartes, danses, marche, cherche H grand, courtois, simple, sincère, libre, affectueux, beau. B.V. 12166

L'AVENIR NOUS DIRA LA SUITE
64 ans, autonome, indépendante, cherche H libre, sportif, pour partager nature, marche, ciné, voyages, belle amitié. B.V. 12171

POUR PARTAGER PROJETS DE VIE
Johanne, 48 ans, grande, brune, vx verts, sportive, cultivée, cherche H beau grand, plus de 45 ans, n-fum, honnête, positif. B.V. 12175

JOLIE FEMME DU HAUT-RECHERCHÉ
53 ans, 5'3", proportionnée, autonome, calme, chasteur, aime nature, lecture, cherche H belle app, solitaire, ouvert. B.V. 12180

CÉLIBATAIRE DISTINGUÉE
Début 40ans, 5'5", 115 lb, sans enfant, cherche professionnelle libre, sans attache, n-fum, aimant nature, Laurentides, calme. B.V. 12101

MAMIE CHERCHE PAPI
50ans, réaliste, quelques restos élégantes, cherche Papi chasteur, dans la 50ans, pour partager nos fruits. 19798

BEAU COLLECTIONNEUR RECHERCHÉ
Modèle exalté 1946, belle approche, fougueuse, cherche beau collectionneur 50-60 ans, grand, libre, cultivé, raffiné, démonstratif. B.V. 12190

DYNAMIQUE SPORTIVE CULTIVÉE
Professionnelle, 53 ans, 5'6", 130 lb, active, autonome, douce, romantique, cherche compagne 50-60 ans, 5'9" et plus, n-fum, sportif. B.V. 12194

POUR WEEK-END AMOUREUX
43 ans, n-fum, féminine, mi-sportive, aime arts, cherche homme de signe astromologique, 45 ans, cultivé, brillant. 19694

REMARQUABLEMENT BELLE
34 ans, grande, mince, blonde, vx bleus, douce, souriante, aimante, aime ciné, voyages, lecture, plein air, cherche bel H 40 ans. B.V. 12188

AMOUR FIDÉLITÉ
Guyliane, 34 ans, 5'11", ronde, châtaine, jolies, soignée, simple, pétillante, cherche H 34-40 ans, n-fum, sans enfant, autonome. B.V. 12206

BELLE MAROCAINE
32 ans, universitaire, cherche bel H marocain, 35-40 ans, universitaire, n-fum, fidèle, affectueux, responsable, pour relation sérieuse. B.V. 12204

POUR PROFITER